



Editorial. Continuer à avancer aujourd’hui pour un Montreuil habitable demain 5

Introduction..... 8

Santé et développement durable, les contributions croisées des politiques publiques 10

 Des liens forts entre santé et développement durable..... 11

 Tableau des enjeux de santé au regard de l’environnement. 11

 Axe 1 : Habitants, usagers et pollutions : une approche collective et citoyenne..... 13

 Les pollutions héritées : les conditions de relations améliorées entre les acteurs 13

 Le lien entre les acteurs sur leur territoire commun apparaît dès lors comme un enjeu majeur 14

 A Montreuil : les diverses modalités de l’implication citoyenne..... 14

 L’expérimentation tiers de confiance..... 15

 Gérer la contrainte de pollution des sols en agriculture urbaine..... 15

 Renforcer la connaissance des pollutions à Montreuil 17

 Axe 2 Santé, aménagements et espaces de nature : la ville transformée par les éléments naturels 19

 La nature face à la ville : une imbrication aux conséquences globales et protéiformes sur la santé..... 19

 Vers une approche globale de la santé 19

 Nature, biodiversité et santé : des liens complexes 19

 Les bénéfices de l’expérience de nature pour la santé des urbains 20

 Quels bénéfices ? 20

 Entre risques et bénéfices, un design de politiques publiques exigeant..... 21

 A Montreuil, des espaces de nature fragmentés face à des besoins croissants 21

 Accessibilité de la nature à Montreuil 21

 Développement des pratiques favorables à la santé 22

 Axe 3 : le Contrat local de santé au croisement des politiques publiques 23

 Le Contrat local de santé, un outil de gouvernance transversale..... 23

 Le contrat local de santé est un outil de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé. 23

Page 5/82

Chaîne d'intégrité du document : 64 1F CA 5D AF E4 8B CC 68 E6 91 57 23 65 49 0F

Publié le : 19/02/2025

Par : Païrice BESSAC

Document certifié conforme à l'original

<https://publicat.fr/document/PUBLIC541213>



Promouvoir le pouvoir d'agir : une approche globale pour la santé des Montreuillois 24

 Santé environnementale et prévention : des enjeux au cœur des préoccupations 24

 Sport, santé et bien-être : une synergie bénéfique 25

 Écrans et santé : trouver un équilibre..... 25

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE..... 28

 Nature en Ville 28

 1/ Plan arbres 28

 Focus : adopte un arbre..... 29

 2/ Grand Chemin 30

 3/ Rue des Rigondes..... 31

 4/ Espaces verts et naturels 31

 Zoom : rue Branly..... 33

 Grands projets urbains 33

 1/ Croix de Chavaux 33

 2/ Secteur Stalingrad..... 35

 3/ Charte de la construction durable 36

 Transports 37

 1/ Ligne 11 37

 2/ Stationnement résidentiel..... 38

 3/ SMR de la rue de Rosny..... 38

 4/ Mobilités douces..... 40

 Zoom : les agents en selle..... 40

 Zoom : la jeunesse à vélo..... 40

 Nouvelles écoles 40

RESSOURCES NATURELLES..... 42

 Pollution des sols..... 43

 1/ Accompagnement des projets d'agriculture urbaines 43

 2/ Suivi des chantiers de dépollution des friches industrielles 43

 Eau 43

 Zoom : Fontaines 44

 Déchets 44

Page 6/82

Chaîne d'intégrité du document : 64 1F CA 5D AF E4 8B CC 68 E6 91 57 23 65 49 0F

Publié le : 19/02/2025

Par : Païrïce BESSAC

Document certifié conforme à l'original

<https://publicat.fr/document/PUBLIC541213>



1/ Règlement communal de propreté sur l'espace public.....	44
Zoom : tas sauvages	45
2/ Collecte des biodéchets	45
Zoom : composteur collectif	46
Zoom : compost et administration.....	46
Biodiversité	47
1/ Cimetière	47
2/ Lutte contre la désertification au Sahel	47
Animal en Ville.....	48
Zoom ateliers canins.....	48
Une parcelle pédagogique pour la biodiversité dans les Murs à Pêches.....	48
Énergie.....	49
Zoom : la piscine Maurice Thorez	50
Stratégie Numérique Responsable à Montreuil.....	50
Les objectifs de la Stratégie Numérique Responsable.....	51
Actions mises en place et restant à faire	51
Zoom : les clauses spécifiques dans les marchés publics pour assurer la conformité à la loi Reen.....	53
DEMOCRATIE, SOLIDARITES	55
Santé	56
1/ Mutuelle communale	56
2/ Santé mentale	56
Solidarité.....	57
1/ Assurance habitation communale.....	57
Culture de la paix	58
Zoom : le campus pour la paix	58
Lutte contre les discriminations	59
Zoom : atelier pour les agents	60
Zoom : affichage contre les guet-apens sur les applis de rencontre	61
Logement	61
Zoom : ZAC Boissière Acacia	61
Zoom : Morillon.....	62

Page 7/82
 Chaîne d'intégrité du document : 64 1F CA 5D AF E4 8B CC 68 E6 91 57 23 65 49 0F

 Publié le : 19/02/2025
 Par : Païrice BESSAC
 Document certifié conforme à l'original
<https://publicat.fr/document/PUBLIC541213>

Sport et culture	62
Zoom : la carte de bibliothèque au CP	62
1/ Chemins de la glisse.....	62
Skatepark.....	62
Pumptrack	63
2/ Une année olympique.....	63
Zoom : terrain de sport non genré Galilée.....	64
Information, débat public, démocratie locale.....	64
Budget participatif	64
Centres sociaux.....	65
Zoom : le centre social Esperanto	65
ECONOMIE RESILIENTE, CIRCULAIRE ET SOLIDAIRE	67
Économie sociale et solidaire	68
Un engagement pour l'ESS.....	68
Tempo 2024 : un projet montreuillois labellisé	69
3/ Fonds social et environnemental.....	69
Insertion.....	70
Autres engagements pour une économie durable	71
1/ Publicité.....	71
2/ Migrants et entreprise.....	71
3/ Alimentation	72
Zoom : Le CLAM.....	73
Rénovation du marché Paul Signac	74
Égalité hommes-femmes.....	74
1/ Index d'égalité professionnelle.....	74
Zoom : le guide de la parentalité pour les agents	75

Page 8/82
 Chaîne d'intégrité du document : 64 1F CA 5D AF E4 8B CC 68 E6 91 57 23 65 49 0F

 Publié le : 19/02/2025
 Par : Païrice BESSAC
 Document certifié conforme à l'original
<https://publicat.fr/document/Public541213>

Editorial. Continuer à avancer aujourd'hui pour un Montreuil habitable demain

L'année 2024 a marqué un renouvellement dans nos politiques locales. À Montreuil, face à l'urgence climatique et sociale, nous avons choisi de renforcer nos actions pour offrir aux Montreuilloises et Montreuillois un cadre de vie à la fois durable, solidaire et résilient. Cette ambition se déploie dans un contexte budgétaire contraint, qui nous oblige à innover et à faire preuve d'une rigueur exemplaire dans la gestion de nos ressources.

Notre engagement se décline en trois axes majeurs. D'abord, l'adaptation au changement climatique. L'aménagement du Grand Chemin avance pour connecter nos parcs et offrir une trame verte favorisant les mobilités douces. Le Plan Arbres, avec 1 621 nouveaux arbres plantés, renforce nos îlots de fraîcheur, essentiels pour affronter les canicules. Par ailleurs, le début du réaménagement de la Croix de Chavaux illustre notre capacité à transformer nos espaces publics malgré les contraintes, en conciliant nature, accessibilité et dynamisme urbain.

Ensuite, la gestion responsable des ressources est au cœur de nos actions. La mise en place du Budget Vert, avec une réflexion pour en faire un Budget Arc-en-Ciel qui prend en compte beaucoup plus de facteurs que ce que demande la législation marque une volonté de mieux arbitrer nos décisions publiques. L'eau est officiellement rentrée en Régie publique au 1er janvier 2024, marquant ainsi notre engagement pour que les ressources naturelles soient traitées comme ce qu'elles sont : des biens communs distribués de façon juste aux plans social et environnemental.

Enfin, nous plaçons la solidarité et la participation citoyenne au centre de notre démarche. Le budget participatif et les initiatives de nos centres sociaux, comme "De la Terre à l'assiette", témoignent de notre volonté d'agir collectivement. Nous avons lancé la première édition du Conseil Local de l'Alimentation de Montreuil, une instance qui servira à construire de nouveaux projets avec les acteur·ices du système alimentaire montreuillois.

Ces avancées ne sont possibles que grâce à la mobilisation de toutes et tous : services municipaux, associations, citoyennes et citoyens engagés. Ensemble, nous portons haut notre ambition pour Montreuil, une ville à l'avant-garde de la transition écologique, résolument tournée vers l'avenir et le bien-être de ses habitants.

Nous devons encore accélérer, toujours, pour un Montreuil habitable demain.

Mireille Alphonse,

Adjointe au maire en charge de la Transition et de la
Démocratie alimentaire.



Envoyé en préfecture le 19/02/2025

Reçu en préfecture le 19/02/2025

Publié le 19/02/2025

ID : 093-219300480-20250212-DEL20250212_2-DE



Page 10/82



Chaîne d'intégrité du document : 64 1F CA 5D AF E4 8B CC 68 E6 91 57 23 65 49 CF
Publié le : 19/02/2025
Par : Païrice BESSAC
Document certifié conforme à l'original
<https://publicat.fr/document/Public541213>





Introduction

De l'obligation réglementaire...

Le Rapport développement Durable dresse un bilan des politiques, programmes et actions publiques, dont celles conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes au regard du développement durable, ainsi que des orientations et politiques à venir permettant d'améliorer la situation. Il propose une analyse des processus de gouvernance mis en œuvre par la collectivité pour élaborer, mener et évaluer son action. Plusieurs cadres de référence peuvent être utilisés pour apprécier l'impact des actions : les cinq finalités du développement durable énoncées dans le code de l'environnement, l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable par exemple.

La présentation du RDD à l'assemblée délibérante de la collectivité met au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable, dans la perspective de faire évoluer la maquette budgétaire, en cohérence avec les enjeux locaux et les orientations stratégiques retenues.

Le RDD est une obligation légale pour les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, de plus de 50 000 habitants.

... à la décision budgétaire...

La ville de Montreuil réalise son rapport depuis plus de dix ans, ce qui permet de constater l'importance des actions mises en œuvre et de mesurer les continuités et inflexions dans l'action publique.

Le RADD a conservé une forme identique pendant cette période. Cette année marque une évolution, avec le souhait de mieux lier le rapport au processus de décision budgétaire, en lien avec le Budget Vert. L'article 191 de la loi de finances pour 2024 introduit en effet une nouvelle annexe au compte administratif ou au compte financier unique, dite « annexe environnementale des collectivités locales », afin de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique. Cette annexe permet de valoriser les choix d'investissement réalisés par les collectivités qui ont un impact positif sur l'environnement et faciliter la planification écologique à l'échelle du territoire national. Le RADD intègre des analyses issues du rapport sur le budget vert réalisé par des élèves de l'INET entre septembre et décembre 2024.

... et à la mobilisation collective.

Le RADD illustre plus particulièrement l'action de la ville en termes de santé publique, au prisme du développement durable. Cette approche thématique permet d'entrer plus en détail dans les modalités de conduite en transversalité de l'action publique. Elle démontre que les politiques publiques débordent le cadre strict des organisations formelles pour irriguer le travail des élus, des services et leurs relations aux acteurs du territoire.





“

SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, LES CONTRIBUTIONS CROISÉES DES POLITIQUES PUBLIQUES

”

Santé et développement durable, les contributions croisées des politiques publiques



Des liens forts entre santé et développement durable

La santé et le développement durable sont deux enjeux intimement liés qui conditionnent la qualité de vie des habitants de Montreuil. En 2024, il est plus que jamais essentiel de reconnaître l'impact réciproque de nos choix environnementaux sur notre bien-être physique et mental.

Notre ville, soucieuse de promouvoir un développement harmonieux et équitable, a mis en place de nombreuses actions en faveur de l'environnement et de la santé publique. Ces initiatives, souvent interdépendantes, visent à créer un cadre de vie plus sain, à réduire notre empreinte écologique et à renforcer la résilience de notre territoire face aux défis du changement climatique.

Ce rapport met en lumière les avancées réalisées en 2024 pour renforcer les liens entre santé et développement durable à Montreuil. Il présente les actions menées dans différents domaines, tels que la qualité de l'air, la gestion des déchets, l'accès à des espaces verts, la promotion de modes de vie durables ou encore la lutte contre les inégalités sociales en matière de santé.

En s'appuyant sur des données factuelles et des retours d'expérience, ce document vise à montrer comment les politiques de développement durable contribuent à améliorer la santé de la population montreuilloise, tout en offrant des perspectives pour renforcer encore davantage cette dynamique vertueuse.

L'exemple de la nature en ville illustre cette complexité avec des facteurs de risques (exposition à certains allergènes, agresseurs, vecteurs de maladie), de réduction des risques (rafraîchissement de la ville) voire d'amélioration de la santé (espaces de nature et santé mentale, promotion de l'activité physique et son intérêt majeur, notamment pour les personnes âgées).

Tableau des enjeux de santé au regard de l'environnement.

L'observatoire régional de santé produit un **indice synthétique d'exposition aux nuisances et pollutions environnementales**.

11,4% de la population montreuilloise est exposée à un niveau élevé de nuisances et pollutions. Ce chiffre est de 17,7% à l'échelle d'Est Ensemble, 20,9% pour le département de la Seine Saint Denis, 16,6% pour toute l'Île de France.

Les multi-expositions environnementales sont particulièrement sensibles à proximité des grands axes routiers (périphérique, autoroutes).

Espaces verts :

La présence et l'accessibilité des espaces verts sont également documentées. Les études montrent que l'accès à des espaces verts peut améliorer la santé mentale et physique des habitants, en réduisant le stress et en encourageant l'activité physique. Cf. *Gascon, M.; Triguero-Mas, M.; Martínez, D.; Dadvand, P.; Forn, J.; Plasència, A.; Nieuwenhuijsen, M.J. Mental Health Benefits of Long-Term Exposure to Residential Green and Blue Spaces: A Systematic Review. Int. J. Environ. Res. Public Health 2015, 12, 4354-4379.*

Sur le territoire de l'EPT, le rapport entre la superficie totale des espaces verts ou de nature ouvert au public et la population totale est très inférieur à 10 m² par personne, soit 6,5 m²

Ces données permettent de mieux comprendre comment l'environnement urbain de Montreuil influence la santé de ses habitants. Ces indicateurs montrent que Montreuil fait face à des défis environnementaux et de santé publique plus prononcés que la moyenne nationale, notamment en termes de pollution de l'air, des sols ou encore d'exposition au bruit. L'accès limité aux espaces verts par habitant est également un facteur important à considérer pour améliorer la qualité de vie et la santé des habitants.

Pour un tableau plus complet de la santé communale et de ses déterminants vous pouvez consulter le profil communal établi par l'Observatoire Régional de Santé :

<https://geoweb.iau-idf.fr/ressources/cartoviz/sante/monographie2024/PDF/93048.pdf>

Cette année, le rapport développement durable propose de s'intéresser à 3 axes de réflexion des enjeux de santé au regard du développement durable :

- La question des pollutions des sols : un enjeu de santé, d'environnement et des acteurs qui apprennent à travailler ensemble
- Les espaces de nature : entre bénéfiques et risques pour la santé, un chemin qui se dessine dans le dialogue
- Le Contrat local de santé : un outil pour orchestrer l'action partenariale et progresser vers un partage des savoirs

Axe 1 : Habitants, usagers et pollutions : une approche collective et citoyenne

Les pollutions héritées : les conditions de relations améliorées entre les acteurs

La situation de la petite couronne parisienne (et celle de la Seine-Saint-Denis et de la ville de Montreuil en particulier) au regard des pollutions - atmosphériques, des sols, des eaux souterraines – héritée de son long passé industriel et agricole, émerge ces dernières années comme un sujet majeur de santé environnementale.

A Montreuil, les inventaires disponibles, même partiels, rendent compte de la problématique sur l'ensemble du territoire (georisques.gouv.fr) : 7 sites pollués ou potentiellement pollués, 948 anciens sites industriels et activités de service susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols.

S'ils n'ont jamais été le théâtre d'accidents industriels majeurs, certains sont à l'origine d'émissions répétées sur la longue durée, pouvant générer des conditions d'exposition chronique, ou provoquer des événements catastrophiques (par exemple le site Wipellec de Romainville). Révélées à l'occasion de chantiers de réhabilitation, ces pollutions accumulées ont fait naître une forte inquiétude des populations riveraines qui expriment une crainte de contamination de l'environnement et d'exposition du voisinage, à l'occasion d'événement précis comme les chantiers de dépollution mais plus régulièrement dans leur vie quotidienne, dans leurs activités de loisir (jardinage par exemple).

Plusieurs raisons à ces inquiétudes : des réponses des autorités administratives, et pouvoirs publics minimisant les perceptions des riverains et la réalité des pollutions, des réponses des scientifiques et experts déconnectées des expériences vécues sur le terrain, les premières semblant disqualifier les secondes. L'ensemble a pour conséquence une méfiance accrue, (voire un rejet) envers toute forme d'information sanitaire officielle, et aboutissant à une situation de blocage symptôme d'un dialogue territorial très dégradé.

Aujourd'hui les opérations d'aménagement, chantier de réhabilitation, et projet de « nature en ville » intègrent chacun à leur manière, la question de la pollution des sites et des sols.

Face au sujet extrêmement complexe des pollutions industrielles et de leur gestion (extrême technicité, réglementation à la fois fournie mais lacunaire, grande diversité des acteurs, montants conséquents des investissements financiers à envisager), au manque de maîtrise scientifique, plusieurs besoins apparaissent :



- Besoin d'informer et d'impliquer la population au sujet de l'état de leur environnement : les habitants ne veulent plus être rassurés mais informés, ils portent également une connaissance complémentaire à l'expertise « institutionnelle » issue de leur vécu et de leurs recherches souvent détaillées sur les dossiers.
- Besoin de restaurer la confiance avec les habitants et de renouer un dialogue entre les acteurs de cet écosystème complexe.
- Besoin d'accompagner les acteurs de terrains : maîtrise d'ouvrage, collectivité territoriale aussi bien dans leur mise en relation pour animer le dialogue territorial, que pour l'acquisition de compétences techniques et réglementaires, ou pour rechercher des financements pour la mise en œuvre des solutions.

Le lien entre les acteurs sur leur territoire commun apparaît dès lors comme un enjeu majeur

Le nouveau paradigme que les acteurs mettent en œuvre à Montreuil tend à répondre à une série de questions :

- Comment engager les séquences d'un projet de territoire en tenant compte d'une attente sociale forte alors que le sujet des pollutions peine à faire sens commun ?
- Comment transformer un état de défiance avec une posture de revendication, vers une mobilisation citoyenne avec une participation active ?
- Comment faire du questionnement des citoyens un objet de progrès au service des projets ? Comment valoriser et capitaliser l'intérêt et l'expertise citoyenne ?
- Quel cadre de référence proposer pour :
 - Organiser la production d'une connaissance scientifique / experte adaptée aux enjeux locaux
 - Créer les conditions pour un dialogue territorial restauré, et un réseau d'acteurs consolidé
 - Appuyer les collectivités territoriales, aider à la décision

A Montreuil : les diverses modalités de l'implication citoyenne

La ville a adopté une démarche systématique d'association des habitants, riverains, et collectifs aux enjeux de la pollution.

L'expérimentation tiers de confiance

Depuis novembre 2022 une mission de tiers de confiance a été confiée à l'Institut Ecocitoyen pour la connaissance des pollutions pour accompagner les acteurs (maîtrise d'ouvrage, ville, bureaux d'études, habitants) autour de deux chantiers de réhabilitation de friches : SNEM et EIF et faciliter la communication des informations et le transfert de connaissance. Son rôle d'interface neutre dans la mise en œuvre de cette mission a permis :

- **D'assurer la veille, l'échange et le partage de connaissance**, de questionnements et d'interrogations autour des problématiques liées aux risques chroniques.
- **De rétablir le dialogue et la confiance entre les parties**. Pour cela, elle a nécessité l'organisation d'ateliers réguliers avec les collectifs et associations de riverains en présence de certains acteurs (mairie, bureau d'étude, maître d'ouvrage et maître d'œuvre). Ces ateliers avaient pour objectif d'amorcer une première étape d'échanges permettant de répondre aux questionnements et de combler un manque d'expertise en (1) présentant les enjeux environnementaux et sanitaires liés à la contamination des sites, (2) d'en expliquer les modalités de gestion. Le dialogue renoué, la deuxième partie de la mission s'est centrée sur le partage des informations de suivis environnementaux, de présentation des adaptations du chantier ; elle a permis d'apporter une expertise et des recommandations sur les méthodes et besoins associés au suivi environnemental du chantier dans sa première phase de dépollution : **diagnostics, plan de gestion et de conception des travaux et mise en œuvre de l'extraction des polluants par venting**.
- **De réaffirmer l'importance de l'implication citoyenne** comme élément incontournable dans les phases les plus techniques liées à la gestion des sites et sols pollués. Par cette organisation de travail et la posture de neutralité du tiers de confiance, les sollicitations et inquiétudes citoyennes ont pu être prises en compte dans les différentes phases des chantiers, et leur implication alimenter leur suivi et leur surveillance pendant toute leur durée.

Gérer la contrainte de pollution des sols en agriculture urbaine

Une démarche nouvelle a été expérimentée puis généralisée à l'ensemble des projets d'agriculture urbaine sur le foncier géré par la ville dans le but de réunir les conditions permettant de maintenir des activités tout en réduisant les risques pour la santé liés aux fortes concentrations notamment en plomb. Des mesures de gestion spécifiques ont été mises en œuvre et seront poursuivies avec un suivi sur le temps long, et ont été construites pas à pas avec chacune des associations pour adapter le projet aux réalités de la pollution.

- Dans le cadre de sa démarche **d'accompagnement des projets d'agriculture urbaine**, l'ensemble des résultats de diagnostics de sol et d'évaluation quantitative des risques

sanitaires (EQRS) ont été présentés association par association lors de réunions de restitution. Les mesures de gestion (travaux d'adaptation des parcelles, modification des pratiques de jardinage) ont été partagées et co-construites avec les jardiniers eux-mêmes lors de visites de terrain organisées dans chaque parcelle.

En janvier 2025 une restitution collective sera organisée sous une forme nouvelle où les porteurs de projet eux-mêmes présenteront les résultats des études réalisées sur leur parcelles.

- L'organisation de deux actions de sensibilisation à la pollution des sols des jardins menées auprès des jardiniers particuliers lors des journées du patrimoine 2023 et 2024. L'entrée « connaissance des sols urbains » a été choisie pour aborder la problématique de la pollution. Parmi plusieurs ateliers, un atelier donnait la possibilité aux jardiniers privés de faire analyser des prélèvements de sol de leur jardin. Les jardiniers prélevant eux-mêmes les échantillons selon un protocole simple élaboré par le Cerema, (dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Ville).

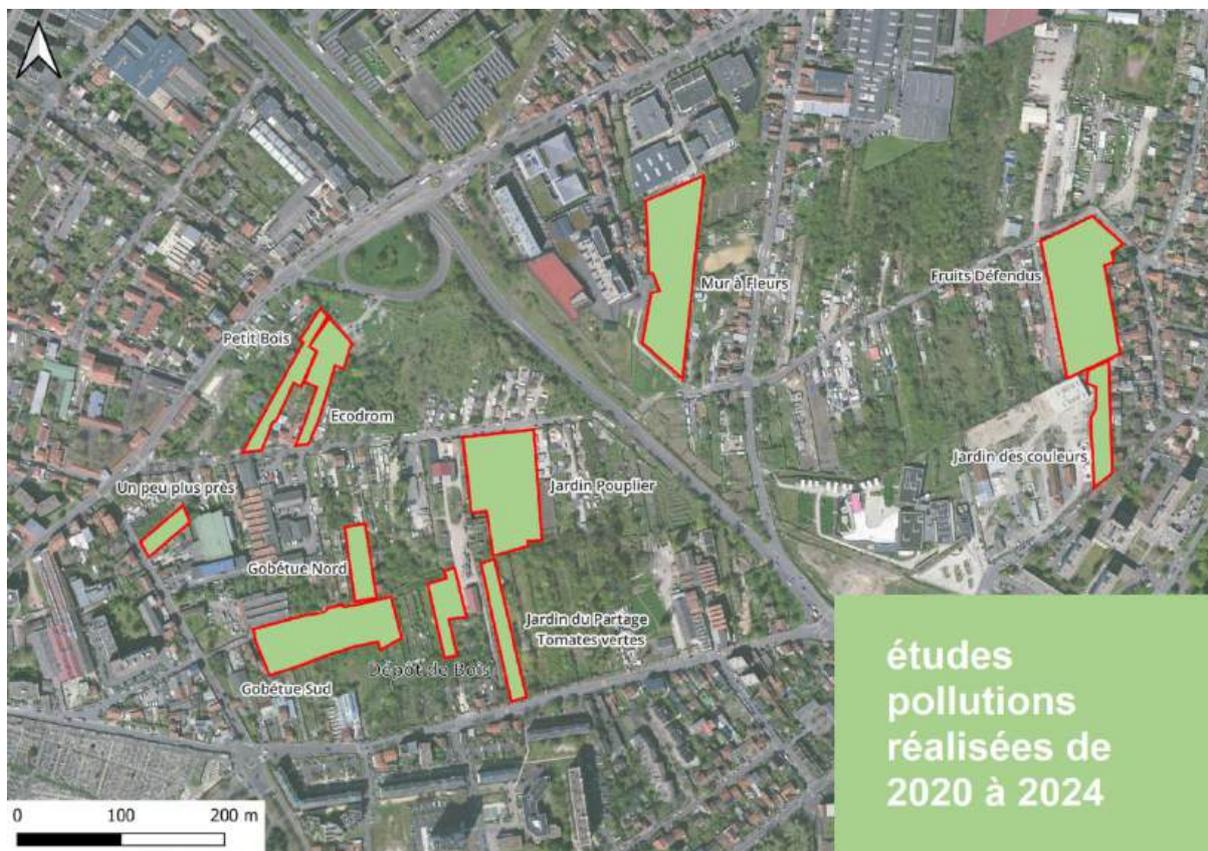


Etude de pollution des sols lors d'un atelier biodiversité.

- Pour compléter la connaissance des sols sol dans le secteur des Murs à Pêches à Montreuil, une étude a débuté en septembre 2021 avec le Cerema en partenariat avec le Laboratoire Sol et Environnement de l'Université de Lorraine avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité. Elle portait sur l'effet des successions d'usages sur la composante biologique des sols. Ce projet se composait de deux volets : un volet de recherche académique ; un volet recherche opérationnelle par le

déploiement d'une démarche de sciences participatives autour de la biodiversité des sols urbains. Un aspect singulier de cette étude a été l'adaptation du protocole de recherche en adoptant des méthodes de prélèvement de la faune du sol non létaux. Deux ateliers participatifs ont été organisés sur 2 parcelles des Murs à Pêches ainsi qu'une réunion de restitution réunissant l'ensemble des participants. Lors de ces ateliers les participants ont pu à la fois :

- Acquérir la méthodologie d'observation de la macro-faune du sol (différentes méthodes de prélèvement, identification, comptage) ;
- Établir une connaissance différenciée de la faune dans les sols dits de pleine terre et dans les bacs ;
- Bénéficier de quelques informations pour préserver la faune existante dans leurs jardins voire en favoriser la multiplication.



Renforcer la connaissance des pollutions à Montreuil

L'année 2025 permettra d'étudier comment pérenniser et dupliquer la méthode de "tiers de confiance", la Ville ayant obtenu un financement de l'ARS pour réfléchir à un projet d'observatoire des pollutions, dont la forme sera à définir dans cette phase de préfiguration (en régie ou sous une forme associative).

Cet observatoire devra être capable d'interpréter les signaux faibles, d'entendre les questionnements et les propositions citoyennes pour les transformer en protocoles de recherche spécifiques au territoire et à ses enjeux, en vue d'adapter l'action publique locale en matière de santé - environnement.

Il poursuivra les objectifs suivants :

- ø **1 - Développer une connaissance adaptée aux enjeux locaux** : répondre à des faits et des problématiques environnementales et sanitaires identifiés, territorialisés et apporter des réponses concrètes aux questionnements des citoyens et des collectivités au sujet des impacts des pollutions sur la santé : **lier impérativement environnement et santé.**
- ø **2 – Renforcer le dialogue territorial en créant un outil d'échanges entre l'ensemble des acteurs du territoire** : citoyens, industriels, acteurs de la santé, collectivités territoriales et services de l'Etat. Il doit permettre de renforcer leur mise en réseau, renouer le dialogue, répondre à un besoin de recréer du lien, en impliquant les citoyens à la production de connaissances.
- ø **3- Renforcer le volet santé environnement de la politique municipale** : outil d'aide à la décision des collectivités locales grâce à la production, à la diffusion et au partage de données fiables encrées territorialement et mises à jour régulièrement.



Axe 2 Santé, aménagements et espaces de nature : la ville transformée par les éléments naturels

La nature face à la ville : une imbrication aux conséquences globales et protéiformes sur la santé

Vers une approche globale de la santé

L'OMS définit la santé comme “un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d’infirmité”. La définition de la nature est quant à elle polysémique, variable dans le temps et dans l’espace.

Le croisement des deux notions dans la littérature scientifique occidentale relève de 3 catégories principales :

- L’étude d’espaces naturels principalement en milieu urbain, dont la qualification de naturelle est souvent elliptique
- L’interaction entre une ou plusieurs espèces et l’homme, soit de manière négative (les moustiques) soit positive (les arbres ou les animaux de compagnie)
- L’analyse des services écosystémiques globaux

Deux concepts plus précis ont exploré les liens santé/environnement depuis 50 ans :

Le concept de “One Health” a été défini par un groupe d’expert de l’OMS comme “une approche intégrée qui vise à équilibrer et optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes”. Elle reconnaît que la santé des humains, des animaux sauvages et domestiques et des écosystèmes est étroitement liée ; le concept de “Santé Planétaire” est plus ancien et date des années 1980. Il propose de chercher des solutions pour améliorer la santé humaine tout en respectant les limites planétaires. Il propose notamment d’explorer les déterminants sociaux et environnementaux de la santé.

Nature, biodiversité et santé : des liens complexes

L’opposition entre une nature sauvage hostile et une nature domestiquée accueillante est la représentation culturelle dominante en Occident. Pourtant, les impacts de la société humaine sur la biodiversité suscitent des risques pour la santé.

Ainsi, le morcellement des habitats naturels réduit la biodiversité et la circulation des espèces mais elle rapproche aussi certaines espèces de l’habitat humain. Ce sont des problématiques particulièrement vives dans le “sud global”. L’émergence de maladies et la diffusion des maladies zoonotiques est ainsi plus rapide actuellement. Ebola émerge par exemple dans des



Face au stress de la vie urbaine, psychologique mais aussi physique, l'expérience de nature semble proposer une solution simple et intégrative. R. Ulrich propose en 1991 une théorie de la restauration du stress. Dans son dispositif expérimental, des images de nature et de ville sont proposées à des étudiants après un exercice stressant. Les images de nature sont identifiées comme permettant une diminution plus rapide du stress chez ces étudiants. *Journal of environmental psychology 1991 vol.11, n°3 Stress recovery during exposure to natural and urban environments*. R. et S. Kaplan ont proposé quant à eux une théorie de restauration de l'attention en 1990 qui va dans le même sens. Stress, attention : l'expérience de nature est positivement corrélée à des attitudes favorables à la santé.

L'opposition entre l'approche par les risques et celle par les bénéfices est complexe.

Entre risques et bénéfices, un design de politiques publiques exigeant

La santé environnementale est souvent abordée par le prisme des risques naturels : pollutions, allergènes, pathogènes, vecteurs de maladies. La nature est perçue aussi dans les sociétés urbaines comme un lieu anxigène (petites bêtes, maladie de Lyme etc). Enfin, la nature est essentialisée (lieu idéal ou hostile selon les préférences politiques et morales) au détriment ou à cause de la rareté de l'expérience de nature concrète, effective, sensible. Une étude à Cincinnati montre que les enfants en centre de loisirs font peu d'expériences de nature en dépit du fait que les éducateurs connaissent les avantages de ces expériences pour les enfants. Mais les désavantages pèsent plus : reproches des parents, chutes occasionnelles, mauvais temps possible, organisation plus lourde nécessaire. Le jeu libre en nature est pourtant très positivement corrélé au développement moteur et cognitif. KA. *Copeland, 2012, Physical activity in child-care centers : do teachers hold the key to the playground ? Health education research 27*.

Les pouvoirs publics ont donc un rôle important à jouer pour compenser ces perceptions et comportements : aménagement d'espaces accessibles ; lutte contre l'injustice environnementale (faible accès des plus défavorisés) ; messages publics moins anxigènes ; facilitation de l'accès aux espaces de nature.

A Montreuil, des espaces de nature fragmentés face à des besoins croissants

Accessibilité de la nature à Montreuil

Les espaces de nature à Montreuil sont à l'image de la première couronne : trop peu nombreux en quantité et en accessibilité. L'Institut Paris Région a réalisé en 2022 une étude des carences de disponibilité en espaces verts sur le territoire d'Est Ensemble, qui note une carence globale (seulement 6,4m² d'espaces verts disponibles par habitant) avec deux



singularités négatives dans la zone de Faubourg (portes de Paris) et sur le Plateau de Romainville (qui couvre le Nord de Montreuil).

L'action des pouvoirs publics vise à la fois à renforcer cette accessibilité et à y développer l'accueil des pratiques favorables à la santé.

Plusieurs actions concourent à réduire cette carence (elles sont détaillées dans le rapport) :

- Le plan arbre transforme la ville en multipliant les itinéraires piétons sous couvert arboré, tout en offrant des paysages plus végétaux dans des quartiers encore très minéraux ;
- De nouveaux squares sont ouverts ou en préparation (avenue paysagère du Tramway) ;
- Le retrait de sols durs pour planter les pieds d'arbres permet une présence végétale à toutes les strates et un meilleur fonctionnement des sols, à condition de permettre une percolation de l'eau dans le sol (attention aux sols tassés)

Tout en gardant l'orientation d'une présence végétale plus forte et d'écosystèmes plus fonctionnels, il est important de mettre en œuvre un système de suivi des risques environnementaux et d'alerte précis. La présence d'eaux stagnantes est de ce point de vue un point d'attention dans tous les projets.

Développement des pratiques favorables à la santé

Les espaces verts accueillent des activités qui concourent également à la santé publique :

- Activités sportives dans les parcs, avec des ateliers de pratique collective, des plateaux d'entraînement, des équipements spécialisés comme le pumptrack
- Espaces collectifs aménagés pour des moments partagés (barbecues, aires de jeux)
- Transmission des savoirs sur la nature en ville (jardin pédagogique rue des Néflers, ateliers municipaux et associatifs)
- Expérience sensorielle et active de la nature dans les jardins partagés, associatifs et familiaux

La Ville de Montreuil mène des actions résolues pour renforcer l'accès à la nature, source de bien-être et lieu de pratiques favorables à la santé. Dans le même temps, les acteurs de santé sont attentifs à limiter les risques qui peuvent être induits par l'imbrication des espaces de nature et de vie urbaine : augmentation des vecteurs de certaines maladies notamment. Des systèmes de suivi et de gestion attentive des écosystèmes doivent donc être mis en place.



Axe 3 : le Contrat local de santé au croisement des politiques publiques

Le Contrat local de santé, un outil de gouvernance transversale

Le contrat local de santé est un outil de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Porté conjointement par **l'ARS et une collectivité territoriale, à Montreuil, il rassemble également la Préfecture, le Conseil Départemental, la CPAM, le Centre Hospitalier Intercommunal, Ville-Evrard, l'Education nationale, la CPTS, le réseau NEF et Est-Ensemble.**

Il permet de :

- **Décliner localement les orientations du PRS**, en prenant en compte les enjeux, les besoins et les ressources du territoire.
- **Mobiliser les acteurs du champ de la santé** (prévention, soins, médico-social), et de tous les secteurs ayant un impact sur la santé des habitants d'un territoire



Atelier lors du Forum Santé 2024, photo B Perelman

Le contrat vise à améliorer la santé de la population en favorisant la prévention et la promotion de la santé, l'accès aux soins, et la lutte contre les comportements à risque. **Le contrat est fondé sur une démarche participative et de co-construction.** Il associe les citoyens et les usagers à la définition et à la mise en œuvre des actions. **Le contrat est articulé avec d'autres politiques publiques, telles que celles relatives au logement, à la petite enfance, au sport, et à l'éducation.** Cette approche transversale permet une réponse plus globale et plus efficace aux enjeux de santé

Voici quelques exemples concrets d'actions mises en œuvre dans le cadre du contrat local de santé qui illustrent l'action transversale des acteurs :

- Depuis 2016, les Directions des Sports et de la Santé ont mis en place un dispositif de Sport santé, à destination des personnes ayant une ALD / maladie chronique, en surpoids ou obèses, ou sédentaires. Plus de 400 Montreuillois ont bénéficié de ce dispositif, avec une orientation et un suivi médical en CMS, un encadrement des séances d'APA par les éducateurs de la Ville.
- La création d'un observatoire local de santé comme outil d'aide à la décision et à l'action : Cet observatoire collecte et analyse des données sur la santé de la population, l'offre et le recours aux soins, pour identifier les besoins et les priorités

Promouvoir le pouvoir d'agir : une approche globale pour la santé des Montreuillois

L'axe 1 du Contrat Local de Santé (CLS) 4, axé sur le "pouvoir d'agir", offre un cadre idéal pour mettre en œuvre des actions concrètes visant à améliorer la santé des habitants de Montreuil. En s'appuyant sur les projets existants et en développant de nouvelles initiatives, la Ville peut encourager les Montreuillois à adopter des comportements plus sains et à prendre soin de leur environnement.

Santé environnementale et prévention : des enjeux au cœur des préoccupations

Le projet d'éco-maternité, en abordant la question des perturbateurs endocriniens, témoigne d'une volonté de prévenir les risques pour la santé dès les premières années de la vie. En parallèle, la promotion de la qualité de l'air intérieur et la lutte contre les nuisibles (punaises de lits, moustiques tigres) s'inscrivent dans une démarche globale de santé environnementale.

Actions clés :

- **Sensibilisation et information :**



- **Forum santé 2024** : Organiser des ateliers pratiques sur la fabrication de produits ménagers naturels, la lutte biologique contre les nuisibles, et les bienfaits de l'activité physique.
- **Campagnes d'information** : Diffuser des informations claires et accessibles sur les risques liés aux perturbateurs endocriniens, à la pollution de l'air intérieur et aux nuisibles, ainsi que sur les solutions alternatives.
- **Accompagnement des familles** :
 - **Ateliers parents-enfants** : Proposer des activités ludiques pour sensibiliser les enfants aux enjeux de la santé environnementale et encourager les parents à adopter des comportements plus sains (produits ménagers par exemple)
- **Partenariats** :
 - **Associations** : Développer des partenariats avec les associations locales œuvrant dans le domaine de la santé environnementale (ex : Les Fourmis vertes).
 - **Professionnels de santé** : Former les professionnels de santé à la prévention des risques environnementaux et à l'accompagnement des patients (perturbateurs endocriniens)

Sport, santé et bien-être : une synergie bénéfique

La promotion de l'activité physique est un élément clé pour améliorer la santé de la population. En développant des offres sportives adaptées à tous les âges et tous les niveaux, la ville de Montreuil peut encourager ses habitants à adopter un mode de vie plus actif.

Actions clés :

- **Sport dans les parcs** : Multiplier les équipements sportifs en libre accès dans les parcs et jardins.
- **Programmes de sport-santé** : Proposer des activités physiques adaptées aux personnes souffrant de maladies chroniques ou ayant des besoins spécifiques.
- **Partenariats avec les écoles** : Mettre en place des projets sportifs à l'école pour favoriser l'adoption de comportements physiques sains dès le plus jeune âge.

Écrans et santé : trouver un équilibre

La question de la surexposition aux écrans est devenue un enjeu majeur de santé publique, en particulier chez les jeunes enfants. La ville de Montreuil peut jouer un rôle important en proposant des alternatives saines et gratuites.

Actions clés :

- **Aménagement des espaces publics** : Créer des espaces de jeux et de loisirs en plein air pour encourager les enfants à bouger et à socialiser.
- **Animations culturelles** : Organiser des ateliers créatifs, des spectacles, et des événements sportifs pour diversifier les activités proposées aux enfants et aux familles.
- **Sensibilisation des parents** : Diffuser des informations sur les risques liés à une utilisation excessive des écrans et proposer des conseils pour limiter le temps passé devant les écrans.



Initiation aux gestes de premier secours, Forum Santé 2024, photo B Perelman

En conclusion, en développant une approche globale qui intègre les dimensions environnementale, sociale et individuelle, la ville de Montreuil peut contribuer à améliorer significativement la santé et le bien-être de ses habitants. Le contrat local de santé offre un cadre privilégié pour mettre en œuvre ces actions et renforcer la cohérence des politiques publiques.





“

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

”

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Nature en Ville

1/ Plan arbres

Page 32/82
Chaîne d'intégrité du document : 64 1F CA 5D AF E4 8B CC 68 E6 91 57 23 65 49 C7
Publié le : 19/02/2025
Par : Païrice BESSAC
Document certifié conforme à l'original
<https://publicat.fr/document/PUBLIC541213>



Le déploiement du plan arbres d'Est-Ensemble se poursuit. La Ville de Montreuil met en œuvre la partie du plan arbres qui concerne les espaces publics et les équipements qu'elle gère. Elle intervient ainsi pour planter de nouveaux arbres dans les rues, les écoles, les crèches ou les résidences autonomie, mais également au cimetière et dans les parcs.

En 2024 ont été plantés 1621 arbres sur le territoire de Montreuil se répartissant ainsi :

- 1206 arbres sur le patrimoine municipal : rues, écoles, cimetière, résidence autonomie;
- 172 arbres sur le patrimoine des bailleurs sociaux : Est Ensemble Habitat et 3F dans un premier temps
- 133 arbres distribués aux particuliers
- 110 arbres plantés sur le patrimoine propre d'Est Ensemble (parc des Beaumonts, piscine des Murs à Pêches)

Les plantations d'arbres ont été travaillées pour bénéficier à tous les quartiers de Montreuil et créer des îlots de fraîcheur : trajets ombragés dans les rues, rafraichissement des équipements publics. Les rues ont été sélectionnées en croisant les données géographiques et climatiques, la forme des rues et les possibilités techniques de planter. L'existence de réseaux souterrains peut en effet empêcher les plantations.

Les essences sélectionnées doivent répondre à un cahier des charges complexe :

- être adaptées au sol et à l'eau disponibles naturellement ;
- avoir un volume et une hauteur adultes compatibles avec le lieu de plantation (distance aux façades, usages des espaces) ;
- pouvoir s'adapter aux conditions climatiques actuelles (gels ponctuels) tout en étant résistantes aux conditions futures (sécheresses, canicules régulières).

La saison suivante de plantation se déploie de décembre 2024 à mars 2025.

Focus : adopte un arbre

Dans le cadre de l'opération « J'adopte un arbre » lancée en décembre, les adoptants se sont rendus le samedi 2 mars à La Prairie du Canal, une ferme urbaine de Bobigny, pour récupérer leur plant offert par Est Ensemble. Malgré la pluie, l'événement a été festif : de nombreux habitants des neuf communes d'Est Ensemble, dont 133 Montreuillois, sont venus chercher leur arbre, que ce soit en voiture, à pied, avec un chariot de courses ou à vélo.

Après vérification des dossiers pour s'assurer que les candidats disposaient d'un jardin privatif ou d'un espace extérieur dans une copropriété, les adoptants ont pu retirer l'arbre choisi parmi les 16 essences proposées. Un fascicule de quatre pages sur les bienfaits des arbres en ville, avec des conseils de plantation et d'entretien, a été distribué.



Les adoptants ont également pu échanger avec des experts en jardinage. La majorité des arbres distribués étaient des jeunes plants à racines nues, nécessitant un pralinage avant la plantation pour assurer une meilleure reprise.

2/ Grand Chemin

Porté par Est Ensemble, le Grand chemin est une boucle d'aménagements urbains de végétalisation et d'apaisement des rues. L'objectif est double : offrir aux habitant-es des espaces où circuler à mobilité douce, en toute tranquillité, et renforcer les connexions entre les différents grands espaces verts du territoire d'Est Ensemble (pour Montreuil, les parcs Montreuil, des Beaumonts et des Guilands ainsi que les Murs à Pêches) permettant de tisser une véritable trame verte entre les villes du territoire et au sein de chacune elles.

En 2024, le projet s'est accéléré avec la définition fine du projet par la maîtrise d'œuvre suite aux ateliers de concertation menés de l'été à l'automne 2023. Les opérations préalables à l'aménagement ont été lancées notamment sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable le long des rues Pépin, des Soucis, Eugène-Varlin et Pierre-de-Montreuil. L'objectif est de remettre en état les circuits souterrains avant le début des aménagements définitifs. In fine, le projet permettra d'apaiser la voirie en donnant plus de place aux piétons et aux mobilités douces sans néanmoins empêcher la circulation des voitures, qui n'y seront pas prioritaires. Est Ensemble a retenu les entreprises pour les travaux, prévus à partir d'octobre 2024.



Aménagement provisoire devant le Lycée Jean Jaurès, préfiguration du Grand Chemin rue Pépin. Photo

Meyer, 2024

3/ Rue des Rigondes

Située au nord de l'autoroute A3, à la frontière avec Bagnolet, la rue des Rigondes a été entièrement rénovée par le service Aménagements et mobilité durable. Les travaux incluent un nouvel enrobé pour la chaussée et le réaménagement du croisement avec l'avenue Ferdinand-Buisson pour fluidifier et ralentir le trafic. Des fosses en pleine terre ont été créées sur le trottoir bagnoletais pour accueillir de futures plantations d'arbres, complétant celles réalisées l'hiver dernier côté Montreuil.

4/ Espaces verts et naturels

Pour la 2ème édition consécutive, Montreuil est labellisée « Territoire Engagé pour la Nature » par l'Office Français de la Biodiversité pour la période 2023-2026.

Ce label reconnaît l'engagement de la ville sur des projets nouveaux favorisant la biodiversité et la nature dans la ville. Il valorise également le travail des jardiniers municipaux qui ont adapté leurs pratiques pour qu'elles soient plus respectueuses des végétaux.

Depuis 2024, des plantes sauvages locales sont produites dans les serres municipales pour pouvoir végétaliser les massifs et les pieds d'arbres avec des végétaux moins gourmands en eau, plus favorables à la faune sauvage, résistant au froid et au chaud, et qui offriront une végétation d'un aspect plus naturel.

Le square Beethoven a été finalisé début 2024 avec les dernières plantations d'arbres. Il offre un espace de jeu et de détente de 930 m² au cœur du Bel-Air, entre la rue de Yelimané et l'allée Bismil. La paysagiste Sarah Sainsaulieu a accompagné la conception du square sept années durant, dans un quartier fortement urbanisé, et à partir du dessin général produit par ses prédécesseurs. Ce square permet d'évoluer à la fois dans un espace végétalisé et dans un espace de circulation en cœur d'îlot d'habitations

Les enfants de la crèche Ethel-Rosenberg profitent à nouveau de leur jardin. Depuis novembre 2023, des travaux de rénovation étaient en cours dans cet espace de 900 m². L'établissement, datant de 1975, avait des problèmes de sécurité dus aux racines de bambou endommageant le bitume. Le sol a été remplacé par un revêtement stabilisé et jaune pour éviter la réverbération du soleil. Une terrasse a été installée et les haies ont été remplacées pour améliorer le confort et la sécurité. Quatre des six plantations prévues dans le cadre du "plan arbres" de la ville ont déjà été réalisées.





Square Beethoven au cœur du Bel Air. Photo Vincent Guionet 2024



Débitumation

La suppression du bitume au profit d'espaces de pleine terre en milieu urbain présente plusieurs avantages. Premièrement, elle favorise l'infiltration de l'eau de pluie, réduisant ainsi les risques d'inondation et rechargeant les nappes phréatiques. Deuxièmement, ces espaces améliorent la biodiversité en offrant un habitat aux plantes et aux animaux. Troisièmement, ils contribuent à la régulation thermique en diminuant les îlots de chaleur urbains. Enfin, les espaces de pleine terre améliorent la qualité de vie des habitants en créant des environnements plus verts et agréables.

Zoom : rue Branly. Le tronçon de la rue Édouard-Branly, entre les rues de Rosny et Saint-Denis, est rénové. Sur 150 mètres le long de l'usine Mozinor, le trottoir est refait avec un revêtement stabilisé, composé de sable, gravier et liant, permettant l'infiltration de l'eau de pluie. Des espaces de pleine terre sont créés entre les platanes. La bordure entre le trottoir et la chaussée est refaite avec des éléments anti-stationnement sauvage. Les travaux, d'un coût de 80 000 €, se déroulent sur deux semaines en février, sous la direction du service Gestion des espaces publics. Le service Jardin et nature en ville enrichit le paysage avec des plantations variées. Ce tronçon est désormais agréable pour les piétons et sera connecté à l'avenue paysagère du tramway T1, en cours de travaux.

Zoom : pieds d'arbres. Pour faciliter le nettoyage de la ville, de nombreux pieds d'arbres ont été recouverts il y a une dizaine d'années d'une résine perméable. Mais ces résines, choisies à l'époque pour leur capacité d'infiltration de l'eau, réduisent la vie dans le sol, pourtant indispensable à la survie de l'arbre. 447 pieds d'arbres ont été débitumés en 2024, et une communication explicative a été apposée sur les axes prioritaires.



Grands projets urbains

1/ Croix de Chavaux

Le réaménagement de la Croix de Chavaux présente 4 enjeux principaux :

- Faire place. Pour rééquilibrer les rapports modaux et libérer de l'espace routier pour le redonner aux piétons et aux mobilités actives, et redonner une qualité spatiale,

paysagère et identitaire a l'entité Croix de Chavaux

- Renaturer. La nature en ville s'impose comme un facteur déterminant de la qualité urbaine et écologique. Elle forme une composante forte de l'écosystème à bâtir : travailler la gestion pour de l'eau pour assurer la pérennité des espaces végétalisés et retrouver un cycle de l'eau.
- Travailler la matérialité du sol. La réflexion sur la nature de la matérialité du sol sera déterminant dans ce lieu qui met en réseau et qui donne accès à de nombreux quartiers de Montreuil. La gestion de la topographie et du nivellement fin s'attachera à rendre une lisibilité à l'espace et une fluidité des circulations grâce à la continuité des sols, afin d'offrir un espace public accessible pour tous.
- Maintenir l'intensité d'usages qui fondent la richesse de ce lieu. L'un des principaux atouts de la Croix-de-Chavaux est son foisonnement d'activités et d'offres. Il s'agit d'un pôle de transport collectif, de commerces et de services ou de nombreux actifs viennent travailler et consommer, mais également d'un quartier habité.

L'année 2024 a vu l'aboutissement des études de maîtrise d'œuvre et l'attribution des marchés de travaux, avec de premiers chantiers engagés dès novembre 2024. Quelques éléments clés contribuent à en faire un lieu recherchant un meilleur équilibre entre les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Tous les arbres existants seront conservés et une soixantaine de nouveaux arbres seront également plantés pour rafraîchir et ombrager la place mais également créer de nouveaux couloirs écologiques. La rive sud de la Place de la Croix de Chavaux, aujourd'hui composée d'un trottoir, de 2 voies de circulation et d'un îlot central peu végétalisé va devenir un espace jardiné exclusivement piéton où d'importantes fosses de plantation seront créées. Ainsi, la Croix de Chavaux constituera un nouvel îlot de fraîcheur urbain au cœur de la Ville de Montreuil. A l'échelle du projet, 1 375,82m² de nouveaux espaces verts sont créés à l'issue des travaux.

Grâce à ces nouveaux espaces densément végétalisés, un cycle de l'eau plus naturel pourra être retrouvé par une gestion à ciel ouverte des eaux de pluie. Les pluies courantes seront gérées uniquement en surface par infiltration et évapotranspiration dans les espaces verts décaissés jusqu'à 40 cm de profondeur. Les pluies fortes (décennale) seront également gérées dans les espaces végétalisés décaissés dans un premier temps pour permettre une partie d'infiltration et une régulation avant rejet aux réseaux d'assainissement.

Le projet prévoit la réutilisation des matériaux déjà en place sur la Place de la Croix de Chavaux (bordures, pavés, mobilier urbain...). Le projet améliorera l'accessibilité de la Place de la Croix de Chavaux aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Il a été présenté 2 fois à la Commission communale accessibilité pour en faire un lieu exemplaire. Dans le cadre des

études d'Avant-Projet, notre MOE AJOA paysagiste concepteur et son co-traitant TRIBU, bureau d'études spécialisé en Développement Durable ont qualifié les aménagements prévus par le projet par le biais de l'indicateur CRTS (coefficient de rafraîchissement urbain).

La concertation a été extensive, tant auprès des riverains que des comités spécialisés associés à l'action municipale, tels la commission accessibilité et le comité vélo. La pluralité des usages sera maintenue : toutes les lignes de bus sont repositionnées, y compris la nouvelle ligne 202 entre la Boissière et la Porte de Montreuil. Le cœur commercial de la Croix de Chavaux est préservé et renforcé grâce à une meilleure lisibilité de l'espace public, une desserte de qualité et une valorisation des façades commerciales. L'espace public dégagé de l'emprise de la voiture accueillera activités et événements culturels, associatifs ou commerciaux. L'année 2024 a aussi vu l'achèvement de la réhabilitation du Conservatoire à Rayonnement Régional, œuvre architecturale marquante du paysage du centre-ville.

2/ Secteur Stalingrad

Élus, habitants et services municipaux ont participé à une balade urbaine aux abords de la rue de Stalingrad et de l'avenue Gabriel-Péri début septembre. Ce périmètre en pleine mutation fait l'objet d'une concertation citoyenne.

De la rue Molière à la rue des Plâtrières, en passant par la rue Gaston-Lauriau ou le boulevard Jeanne-d'Arc, une cinquantaine d'habitants ont participé à une balade urbaine le samedi 7 septembre, en présence d'élus de quartier, d'agents municipaux et du bureau d'étude Ville ouverte. Cette marche exploratoire avait pour objectif de recueillir les impressions et attentes des habitants et usagers de cet espace en pleine mutation.

Les activités économiques ont dessiné un secteur où cohabitent aujourd'hui zones pavillonnaires et îlots industriels dotés d'entrepôts. L'arrivée récente des groupes scolaires a apporté un souffle nouveau. La faible hauteur des immeubles, la proximité du parc des Beaumonts, du métro et du centre-ville ainsi que les récents aménagements de l'avenue Gabriel-Péri rendent cette entrée de ville très attractive.

Afin de lutter contre la spéculation immobilière, la municipalité a classé ce quartier en zone d'activité économique au Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en 2018. Une convention d'intervention foncière entre la Ville, Est Ensemble et l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) a permis la création d'un « secteur de veille » pour prévenir la vente des bâtiments à des promoteurs immobiliers et éviter une densification anarchique.

Les participants à la balade urbaine ont ensuite pu s'exprimer sur les orientations qu'ils souhaiteraient voir adoptées : des espaces de rencontre, des aires de jeux, davantage de commerces de proximité et de nature en ville. La phase de diagnostic sera finalisée à l'automne, avant la tenue d'une nouvelle réunion publique en janvier.



3/ Charte de la construction durable

Adoptée en 2015, la Charte de la construction durable visait à maintenir une qualité architecturale des projets, à les insérer pleinement au tissu urbain de Montreuil, à fixer des prix de vente au m² en fonction des quartiers et à maintenir une forte ambition en matière de construction de logements sociaux. En 2021, cette Charte a été actualisée pour devenir un outil destiné à préserver la biodiversité et à atténuer les effets négatifs de crises environnementales et sanitaires.

La Charte de la construction pour une ville résiliente favorise la réhabilitation et la conservation de l'existant plutôt que la démolition-reconstruction, en choisissant des matériaux durables et en limitant l'utilisation du béton. Elle encourage la conception de logements évolutifs, prévoit des espaces extérieurs pour tous les logements, et encadre efficacement les prix de sortie des logements en accession privée.

Le 13 février 2024, le « code de bonne conduite » applicable aux professionnels de l'immobilier s'enrichit de nouvelles dispositions « antispéculatives » pour que Montreuil garde la maîtrise de sa politique du logement et de l'habitat. L'actualisation de la Charte de la construction pour une ville résiliente, votée en conseil municipal le 7 février, continue de couvrir les défis d'un logement abordable et adapté aux enjeux du changement climatique.

Pour relever ces défis, une clause anti-spéculative est créée afin de pérenniser l'encadrement des prix au-delà des premières accessions en VEFA. Cette clause stipule que pendant 10 ans, le prix de revente du logement ne pourra excéder le prix d'acquisition initial, réactualisé des variations de l'indice INSEE du coût de la construction, majoré des frais d'acquisition et des éventuels travaux d'amélioration.

L'actualisation de cette Charte émet aussi des recommandations sur les occupations temporaires avant le démarrage des chantiers et précise les modalités des interventions artistiques à la livraison des programmes. Elle met à jour les plafonds de prix de vente en VEFA et complète les recommandations environnementales sur la ventilation des logements, leur isolation, l'entrée de la lumière naturelle, la consommation d'énergie et le soutien à la préservation de la biodiversité.

Depuis neuf ans, cette Charte permet aux porteurs de projets d'identifier plus facilement les points de vigilance dès les phases de prospection foncière, de conception et de montage opérationnel. Plusieurs préconisations de la Charte initiale ont été intégrées aux documents stratégiques adoptés par Est Ensemble, offrant une traduction réglementaire en matière d'épaisseur des bâtiments, d'orientation des logements, de distribution des bâtiments, d'équilibre social des quartiers, et de mixité fonctionnelle.



2/ Stationnement résidentiel

L'ouverture de la ligne 11 du métro entraîne une révision des règles de stationnement autour des nouvelles stations La Dhuis et Montreuil-Hôpital à partir du 15 juillet. L'objectif est de privilégier les habitants du quartier. La municipalité souhaite favoriser le stationnement résidentiel et éviter que des personnes venant de toute l'Île-de-France se garent à La Boissière pour prendre le métro.

Dès le 15 juillet, dans un rayon de 500 mètres autour des stations Montreuil-Hôpital et La Dhuis, le stationnement résidentiel devient la règle. Deux zones seront créées : verte et rouge. La zone verte privilégie les résidents avec un tarif préférentiel et des abonnements dégressifs au mois, au trimestre et à l'année. En zone verte, le stationnement est payant du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, et gratuit le week-end et en août. En zone rouge, à proximité des stations, la durée du stationnement est limitée à 2 heures et payante du lundi au samedi, de 9 h à 19 h, toute l'année.

Pour les personnes à mobilité réduite, le stationnement est gratuit dans les deux zones avec la carte mobilité inclusion. Le stationnement résidentiel s'étend également aux autres communes mitoyennes des nouvelles stations de métro.

3/ SMR de la rue de Rosny

À l'angle de la rue de Rosny et de la rue du tramway, le site de maintenance et de remisage (SMR) des trams de la ligne T1 est en construction. Cette ligne, qui s'étendra de la gare de Noisy-le-Sec à Val-de-Fontenay, nécessite un bâtiment pour le stationnement, le nettoyage et l'entretien des rames. La section entre Noisy-le-Sec et le SMR devrait ouvrir en 2026, avec un prolongement jusqu'à Val-de-Fontenay prévu pour 2030.



Site de remisage du tramway. Photo Véronique Guillien 2024

Le site, conçu pour accueillir 40 tramways, assurera la fluidité de l'exploitation et de la maintenance. Le bâtiment industriel de 22 000 m² comprendra des zones de rail et des bâtiments pour les agents et ouvriers. La RATP, porteuse du projet, met en avant une ambition écologique et pratique, avec le recyclage de l'eau de nettoyage des trams et la récupération des eaux pluviales pour les sanitaires.

La construction, débutée à l'été 2022, devrait être achevée au premier semestre 2025. Le projet SMR inclut sept éco-engagements : utilisation de bois naturel, insertion harmonieuse dans le paysage, préservation de la biodiversité, création d'espaces verts, respect des écosystèmes végétaux locaux, végétalisation des toitures et maîtrise des ressources en eau. Le site a été choisi en collaboration avec les acteurs locaux, notamment la Ville, et son insertion architecturale et paysagère a fait l'objet de nombreuses études. Des façades en lattes de bois et des toitures végétalisées sont installées, et des arbres seront plantés. L'énergie solaire sera utilisée pour chauffer l'air de ventilation du bâtiment, minimisant ainsi la consommation d'énergie, les coûts de chauffage et les émissions de gaz à effet de serre.



4/ Mobilités douces

Zoom : les agents en selle

Dans le cadre du plan vélo de la ville Montreuil, le service aménagement et mobilité durable a proposé un accompagnement le 13 juin 2024 pour (re)mettre les agents municipaux au vélo au quotidien pour leurs trajets domicile/travail, professionnels et/ou autour de leur domicile.

Zoom : la jeunesse à vélo

Sept jeunes Montreuillois ont participé à un séjour itinérant à vélo, organisé par l'antenne jeunesse Pablo-Picasso du 8 au 12 mai. L'objectif de ce projet, en partenariat avec l'association Artemia, était de vivre une aventure humaine, sportive et écologique avec une dimension européenne.

Les participants, âgés de 15 à 17 ans, ont parcouru la distance entre Montreuil et Bruxelles en deux jours, avec un transfert en minibus. Ensuite, ils ont continué leur voyage vers Strasbourg et ont passé une journée à Europa Park en Allemagne.

Nouvelles écoles

En six ans, Montreuil a ouvert quatre nouveaux groupes scolaires. Après Louis-et-Madeleine-Odru (2018), Marceau (2018) et Angela-Davis (2019), le groupe scolaire Guy-Môquet – d'Estienne-d'Orves a ouvert ses portes dans le quartier Paul-Signac après deux ans de travaux. Ce projet, d'un coût de 19,5 millions d'euros, permet d'accueillir 700 élèves. L'école maternelle Guy-Môquet a été reconstruite à 200 mètres de l'école élémentaire Honoré-d'Estienne-d'Orves, qui a également été rénovée. Le rez-de-chaussée abrite désormais deux réfectoires, des bureaux de direction, des salles pour les maîtres et animateurs, et un cabinet médical rénové. Un ascenseur a été installé pour améliorer l'accessibilité.

Page 44/82
Chaîne d'intégrité du document : 64 1F CA 5D AF E4 8B CC 68 E6 91 57 23 65 49 C7
Publié le : 19/02/2025
Par : Païrice BESSAC
Document certifié conforme à l'original
<https://publicat.fr/document/Public541213>





L'école Guy Moquet. Photo Juliette De Sierra 2024

Les espaces extérieurs ont été redessinés avec des îlots de fraîcheur et de la végétalisation. Les élèves peuvent choisir entre des zones apaisées et des aires de jeux collectifs. La maternelle Guy-Môquet dispose désormais d'un bâtiment neuf avec dix classes. Un espace public piétonnier et intergénérationnel a été aménagé aux abords du groupe scolaire, renforçant la sécurité des élèves. Ce projet a été réalisé en concertation avec la communauté scolaire, les riverains et le conseil de quartier.

Le groupe scolaire Voltaire-Héritier (Bas-Montreuil) a fait quant à lui l'objet d'importants travaux réalisés en interne par la direction des Bâtiments, de janvier à août 2024. Un des bâtiments élémentaires a été transformé en maternelle pour accueillir plus d'enfants, notamment ceux de l'école Aragon, fermée dans le cadre de la nouvelle sectorisation. L'école maternelle Voltaire historique est devenue un centre de loisirs mixte maternelle/élémentaire, améliorant ainsi les conditions d'accueil et de travail.

Les travaux, d'un coût de 1,2 million d'euros, ont permis de rénover la cour avec des tracés et jeux pour les 3-6 ans, de sécuriser les espaces et mobiliers avec des mains courantes, portes anti-pince-doigts et radiateurs anti-brûlures. Les blocs sanitaires ont été repensés et les salles de classe équipées de points d'eau. Un revêtement mural spécifique a été installé pour accueillir affiches et dessins d'enfants.



“

RESSOURCES NATURELLES

”

RESSOURCES NATURELLES



Pollution des sols

1/ Accompagnement des projets d'agriculture urbaines

La ville poursuit sa démarche de connaissance de la contamination des sols et des risques sanitaires associés, sur les parcelles dédiées aux projets d'agriculture urbaine, initiée en 2020 avec 3 premiers sites pilotes situés dans le secteur des Murs-à-Pêches. En 2024 treize sites ont été accompagnés dans le but de sécuriser les activités existantes et de créer les conditions pour que de nouveaux projets voient le jour. Des solutions d'adaptation ont été proposées et discutées avec les associations, SecurAgri (AMO) et le service environnement : (fréquence de fréquentation, mesures de recouvrement de zones « source », cheminements, et parfois zone sanctuarisée.

L'évaluation des transferts de polluant sol / végétaux est devenue systématique afin de s'assurer de l'absence de risques sanitaires pour les consommateurs. Ainsi des analyses ont été réalisées sur près d'une centaine d'échantillons de diverses espèces (légumes fruits, légumes racines, aromates, fruits).

Pour la deuxième année consécutive, les particuliers ont été invités à faire analyser des échantillons de terre de leur jardin. Cette initiative qui rencontre l'intérêt du public a été prolongée par trois soirées où la possibilité a été donnée à une vingtaine de jardiniers de déposer des échantillons de terres. Ils ont ainsi pu bénéficier de premières préconisations : bonnes pratiques de jardinage, diagnostics de sol complémentaires.

2/ Suivi des chantiers de dépollution des friches industrielles

La ville développe depuis 2022 une méthodologie d'accompagnement des chantiers de dépollution des friches industrielles. Elle s'est entourée des compétences et de l'expertise de l'Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions pour définir un dispositif de suivi environnemental et sanitaire des chantiers de dépollution des anciens sites de la SNEM et EIF jusqu'à leur achèvement. Cette méthodologie va bien au-delà des exigences de la réglementation, elle permet de mesurer d'éventuels impacts de la pollution hors des sites de réhabilitation

Eau

Depuis le 1er janvier 2024, la gestion de l'eau est assurée par Est Ensemble avec la mise en place d'une nouvelle régie publique de l'eau. Les habitants ont reçu leur première facture en avril. Voici les points essentiels :

1. **Première tranche gratuite** : La tarification progressive en sept tranches prévoit que les dix premiers mètres cubes d'eau sont gratuits, calculés sur l'année. Au-delà, le tarif

varie de 1,2 € à 1,53 € par mètre cube pour les foyers consommant plus de 140 mètres cubes par an.

2. **Suppression du coût de l'abonnement** : Le coût de l'abonnement, environ 7 € par trimestre, est supprimé pour les particuliers, les collectivités et les professionnels. Les factures peuvent indiquer un montant dû dans le cadre de l'ancien contrat.
3. **Différence particuliers/professionnels** : La tarification progressive incite les ménages à économiser l'eau. Pour les professionnels, le tarif est désormais unique : 1,3986 € le mètre cube pour les collectivités et 1,4049 € le mètre cube pour les industriels.
4. **Copropriété et tranche gratuite** : La consommation dans les copropriétés est calculée par logement, avec la gratuité pour les dix premiers mètres cubes effective pour chaque foyer. La régie publique doit avoir accès au nombre de logements reliés aux compteurs communs.

Zoom : Fontaines

Deux nouvelles fontaines publiques sont déployées à Montreuil en juillet par Eau publique et Est Ensemble pour permettre à chacun de bénéficier d'un accès gratuit à l'eau et de faire face aux fortes chaleurs. Elles se trouvent dans le square poche de la rue de la Solidarité et dans la rue de Yélimané. La ville dispose désormais de 60 fontaines publiques réparties sur son territoire, dont 36 au cimetière communal.

Déchets

1/ Règlement communal de propreté sur l'espace public

La propreté de l'espace public est un enjeu majeur pour Montreuil, tant sur le plan environnemental que social. Les évolutions législatives récentes, couplées à une demande croissante des habitants et à une utilisation accrue de l'espace public, rendent nécessaire une actualisation de notre cadre réglementaire. En effet, si les actions menées ces dernières années ont permis d'améliorer la situation, les incivilités persistent et les attentes des habitants en matière de propreté ne cessent de croître.

Face aux incivilités, telles que les dépôts sauvages, les déjections canines, les tags et les affichages sauvages, la Ville de Montreuil a jugé nécessaire d'adopter un règlement communal spécifique. Ce texte vise à préserver la qualité de vie des Montreuillois en luttant contre les nuisances qui portent atteinte à la salubrité publique, à l'environnement et à l'image de la ville. En effet, ces comportements incivils ne sont pas seulement inesthétiques, ils représentent également un risque pour la santé publique et peuvent engendrer des coûts importants pour la collectivité en termes de nettoyage et de réparation. Par ce règlement, la municipalité entend affirmer sa volonté de garantir un cadre de vie propre et agréable pour



tous, en rappelant les règles élémentaires de civisme et en renforçant les moyens de contrôle et de sanction.

Zoom : tas sauvages

Les pouvoirs de sanction du maire en matière d'environnement ont été renforcés ces dernières années, notamment depuis le 1er janvier 2024, par la « loi anti-gaspillage pour une économie circulaire ». La ville a également simplifié les procédures permettant de verbaliser les contrevenants. La Ville de Montreuil peut ainsi sanctionner le dépôt sauvage avec des amendes pouvant aller jusqu'à 15 000 €, en fonction de la taille et de la nature du dépôt, ainsi que de la qualité du déposant (particulier ou entreprise). Le recours à la vidéoprotection est également autorisé pour constater les infractions relatives aux abandons de déchets.

Cette procédure représente un gain de temps et d'efficacité. Auparavant, les agents de la brigade propreté devaient établir un procès-verbal destiné à l'officier du ministère public de Bobigny. Désormais, la ville gère cette compétence, fixe le montant des amendes et se charge du recouvrement. Une majoration de 20 % est appliquée sur les déchets polluants ou présentant des risques pour la santé humaine (pneus, huiles usagées, piles et accumulateurs).

2/ Collecte des biodéchets

Depuis le 1er janvier, les collectivités doivent proposer des solutions pour la collecte des biodéchets. À Montreuil, Est Ensemble prévoit d'installer 220 points d'apport volontaire (PAV) en libre-service 24 heures sur 24, similaires aux conteneurs à verre ou à emballages.

Les 26 premiers PAV ont été installés dans le quartier Paul-Signac à partir de fin janvier. Les bacs sont nettoyés et les biodéchets collectés plusieurs fois par semaine par l'entreprise Moulinot, qui les transforme en énergie verte ou en engrais agricole. 2 tonnes de déchets sont récoltées chaque semaine dans les vingt-six bornes disponibles dans ce quartier.

Les 20 composteurs de quartier et les 150 composteurs en pied d'immeuble restent en place. Est Ensemble continue également de distribuer gratuitement des composteurs individuels. Durant l'été, une vingtaine de bornes de collecte de biodéchets ont été installées dans les quartiers Ramenas / Léo-Lagrange et Branly – Boissière. Ces bornes, de couleur marron et équipées d'une pédale ergonomique, acceptent divers restes alimentaires tels que les épiluchures, le poisson, la viande, les produits périmés, le pain et le café.

Les déchets organiques représentent environ un tiers du volume des poubelles de tout-venant, qui sont généralement incinérées ou enfouies. Ces déchets sont valorisables et transformés en gaz et en engrais dans une usine de méthanisation en Seine-et-Marne.



Ce système de recyclage complète les sites de compost collectif animés par des bénévoles, avec le soutien d'Est Ensemble et de l'association Le Sens de l'humus. L'installation de bornes s'étendra progressivement à toute la ville.

Enfin, la Ville a contractualisé en juin 2024 avec Alcome, éco-organisme en charge de la réduction des mégots dans l'espace public. Ainsi la ville est soutenue pour des actions de sensibilisation et de communication, telle que la distribution de cendriers de poche, pour éviter les pollutions des milieux aquatiques et assurer la destination finale des mégots dans les ordures ménagères.

Zoom : composteur collectif

Un apéro-goûter a marqué l'inauguration d'un pavillon de compostage avenue Jean-Moulin le 19 septembre 2024. Les habitants peuvent y apporter leurs déchets de cuisine, tels que les épluchures de fruits et légumes et le marc de café, lors des permanences du samedi de 11 h 30 à 13 h. Ces déchets sont mélangés avec un tiers de broyat, et quelques mois plus tard, le compost peut être récupéré pour un balcon ou un jardin.

Réalisé et installé par l'Atelier de la voûte, ce composteur, le vingtième à Montreuil, nécessite des bénévoles pour fonctionner, encadrés par l'association Le Sens de l'humus.

Zoom : compost et administration

Un événement a eu lieu le 25 mars 2024 à la tour Altaïs de Montreuil pour sensibiliser les agents de la ville au lombricompostage et aux petites bêtes du sol, avec une exposition dans le hall de la tour. Environ 70 personnes ont participé à la pause de midi, posant des questions techniques, par curiosité ou pour observer les lombrics tout en prenant un café. Des flyers ont été distribués pour les prochaines animations à Montreuil, notamment une visite aux jardins du cœur, une soirée débat à l'AERI et l'inauguration du site vitrine centre-ville. Depuis 2019, deux lombricomposteurs ont été installés dans les bureaux de la ville, un au 1er étage de l'Hôtel de Ville et un dans le bureau du service Environnement.



Biodiversité

1/ Cimetière

Le jeudi 25 avril 2024, l'équipe du cimetière a accueilli plus de 35 professionnels, dont des urbanistes, des paysagistes, des élus et des agents d'autres collectivités, intéressés par le travail mené par la Ville de Montreuil. Cet événement, organisé par l'Agence parisienne du climat en partenariat avec l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France, la Ville de Montreuil et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat MVE, s'inscrivait dans le cadre de la plateforme Adaptaville.

Le référent technique du cimetière a présenté les actions de végétalisation menées depuis plusieurs années, incluant la déminéralisation des allées, l'engazonnement, la création de massifs et la plantation de plus de 140 arbres dans le cadre du Plan arbre. Ces initiatives visent à rendre les cimetières plus accueillants pour la biodiversité et à offrir ombre et fraîcheur aux visiteurs.

L'adjoint délégué aux affaires sociales, aux solidarités et au cimetière a souligné que ces évolutions s'inscrivent dans les grands documents de planification écologique et visent à accompagner l'acceptation du public tout en respectant le recueillement des familles.

Le directeur de l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France a également présenté l'étude "Cimetières Vivants", menée sur 43 cimetières, dont celui de Montreuil, pour inventorier la faune et la flore. Le rapport final, prévu pour la fin 2024, servira de base pour évaluer les répercussions positives de la gestion exemplaire de ce lieu.

La qualité de l'accueil des visiteurs a également été mise en avant dans un long article de La Croix Hebdo, paru le week-end de la Toussaint, le 1^{er} novembre.

2/ Lutte contre la désertification au Sahel

Depuis les années 70, Montreuil entretient des relations avec le Mali. En 1985, la Ville devient partenaire du cercle de Yélimané et, en 2010, conclut une convention de coopération décentralisée avec le Syndicat Inter Collectivités Méraguemou. Cependant, en raison de la suspension de l'aide publique au développement par la France le 16 novembre 2022, Montreuil a dû mettre en suspens sa coopération avec Yélimané.

Ces projets visaient à soutenir le développement des territoires maliens et à promouvoir la citoyenneté mondiale et la solidarité. Face à cet arrêt, Montreuil s'est interrogée sur l'avenir des projets de codéveloppement. Pour maintenir son action internationale, Montreuil a répondu à un appel à manifestation d'intérêt de France-Volontaire pour participer au projet de la Grande Muraille Verte des pays du Sahel.



Ce projet vise à reboiser la bande sahéenne et à lutter contre le réchauffement climatique et la désertification. Montreuil organisera l'envoi de quatre volontaires au Sénégal : deux missions de Service Civique de 8 mois et deux missions de Volontariat de Solidarité Internationale de 12 mois.

Animal en Ville

La Ville de Montreuil est engagée pour la protection de la faune sauvage, notamment par ses actions de protection des espaces végétalisés existants, et la création de nouveaux espaces. Depuis 2023, la commune soutient la Ligue de Protection des Oiseaux LPO, antenne de Montreuil, qui réalise des relevés réguliers. Les échanges réguliers entre la LPO et la ville permettent d'identifier les points d'amélioration dans les projets et la pose de nouveaux nioirs dans la ville. En 2024, le parc Montreau a entamé le processus de labellisation en raison de la grande diversité d'espèces qu'on peut y retrouver. Le parc Montreau deviendra officiellement « refuge LPO » en 2025.

La Ville de Montreuil a également été labellisée par la Région Ile de France « Ville amie des Animaux », niveau « 3 pattes avec les félicitations du jury », en 2022 pour son action en faveur des animaux de compagnie.

Zoom ateliers canins

Après avoir expérimenté des formats sur un week-end par mois en 2023 et 2024, la municipalité organise désormais tous les samedi matin des séances d'éducation canine au parc Montreau pour apprendre aux propriétaires à mieux vivre avec leur animal en ville. Ces séances gratuites sont animées par une professionnelle de la protection animale. Elles permettent de travailler sur la marche en ville, le respect des autres animaux, les consignes... au cours d'une séance ludique basée sur le jeu qui développe la complicité entre le maître son animal. Une quinzaine de personnes participe chaque samedi et suivent quelques séances avant de laisser la place à d'autres.

Une parcelle pédagogique pour la biodiversité dans les Murs à Pêches

Au 32 rue des Néfliers, une palissade en bois a remplacé les anciennes plaques métalliques. La parcelle, mise à disposition par la famille Feron, a été classée « espace paysager protégé » par la mairie en 2022, interdisant toute construction. Polluée par des activités industrielles et agricoles, cette friche deviendra un jardin naturaliste, offrant aux Montreuillois un lieu de promenade et d'éducation sur la nature en ville.

Un parcours pédagogique est prévu pour illustrer cette reconquête de la nature. Il sera un nouvel outil pour sensibiliser le public à la préservation du patrimoine naturel dès le plus jeune âge. Il conciliera les usages pédagogiques avec l'état de pollution des parcelles ; ainsi les parcelles les plus contaminées resteront inaccessibles au public.



Zoom : la piscine Maurice Thorez

Le stade nautique Maurice Thorez, équipement sportif emblématique de Montreuil, a fait l'objet d'une rénovation complète en 2024. Ces travaux ambitieux, d'un montant de 23,2 millions d'euros, ont permis de moderniser cet équipement vieillissant et de le rendre plus performant, plus accessible et plus respectueux de l'environnement. Les interventions ont porté sur la rénovation du bâtiment, l'amélioration des équipements sportifs, la mise en place de mesures d'économie d'énergie et l'optimisation de la gestion de l'eau. Cette rénovation, qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de développement durable, a permis de prolonger la durée de vie de cet équipement et de l'adapter aux besoins des usagers d'aujourd'hui et de demain. Parmi les innovations majeures, on peut citer le remplacement des systèmes de traitement de l'air, de l'eau et de la chaufferie par des équipements plus performants et moins énergivores. La mise en place de systèmes de récupération d'énergie, couplée à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit, a permis de réduire considérablement la consommation énergétique du bâtiment. Par ailleurs, la rénovation du bassin, avec l'utilisation de matériaux durables et l'optimisation des systèmes de filtration, a contribué à améliorer la qualité de l'eau et à réduire les consommations.



Distribution d'arbre aux habitants de Montreuil. Photo Hervé Boutet 2024

Stratégie Numérique Responsable à Montreuil

La mise en place d'une stratégie numérique responsable est une obligation pour les collectivités liée à la loi Reen du 15 novembre 2021. À Montreuil, cette démarche vise à répondre aux enjeux environnementaux et sociaux tout en garantissant une utilisation



éthique et durable des technologies numériques. La transition vers un numérique plus responsable est non seulement une nécessité écologique, mais aussi une opportunité de renforcer l'inclusion et la sécurité numérique pour tous les usagers et les agents.

Les objectifs de la Stratégie Numérique Responsable

La stratégie numérique responsable de Montreuil repose sur deux piliers principaux :

- La sobriété numérique qui vise à réduire l'empreinte carbone en optimisant l'utilisation des ressources informatiques et numériques.
- L'inclusion numérique qui assure que tous les citoyens, y compris les plus vulnérables, aient accès aux outils numériques.

Actions mises en place et restant à faire

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions concrètes ont été mises en place ou sont prévues :

- Achat de 40% de matériel reconditionné

Montreuil s'engage à acheter des ordinateurs et du matériel reconditionnés afin de réduire les déchets électroniques et l'empreinte carbone. Cette initiative permet également de réaliser des économies tout en soutenant une économie circulaire. Les ordinateurs reconditionnés sont des appareils remis à neuf, testés et certifiés pour une nouvelle utilisation, offrant ainsi une alternative durable aux équipements neufs.

- Renouvellement non systématique du matériel

Plutôt que de renouveler automatiquement les équipements, Montreuil maintient et utilise le matériel existant tant qu'il est fonctionnel. En outre, par le biais de prestations de tierces maintenance, les outils sont réparés lorsqu'ils peuvent l'être. Cette approche prolonge la durée de vie des équipements et réduit les coûts et les déchets. En évitant le renouvellement systématique, la ville adopte une démarche de sobriété numérique, favorisant l'optimisation des ressources disponibles.

- Recyclage du matériel obsolète

Le matériel obsolète est récupéré par [Loxy](#), une entreprise qui s'engage à en recycler les composants. Cette initiative permet de réduire l'impact environnemental des déchets électroniques en réutilisant les matériaux précieux et en minimisant la pollution. L'entreprise met en place des processus de tri et de traitement efficaces pour séparer les différents composants et les recycler de manière responsable. Ainsi, non seulement elle contribue à la préservation des ressources naturelles, mais elle favorise également une économie circulaire plus durable. Les déchets informatiques sont tracés et peuvent être suivis depuis la plateforme trackdéchets.

- Mise aux normes RGAA des espaces numériques

Montreuil développe son site Internet afin qu'il soit conforme aux normes RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité). Les autres espaces numériques respecteront les normes RGAA au fur et à mesure des différents déploiements. Cela garantira une accessibilité numérique pour tous, y compris les personnes en situation de handicap. La mise aux normes RGAA permet de rendre les services en ligne plus inclusifs et accessibles, facilitant ainsi l'accès à l'information et aux services pour tous les usagers et les agents.

- Élaboration d'un schéma pluriannuel d'accessibilité

Montreuil s'engage activement dans l'élaboration d'un schéma pluriannuel d'accessibilité numérique, un projet ambitieux qui s'étendra sur plusieurs années. Ce schéma est conçu pour structurer et planifier les efforts de la ville en matière d'accessibilité numérique, en veillant à ce que chaque étape soit clairement définie et mise en œuvre de manière progressive et cohérente. L'objectif principal de ce schéma est d'améliorer l'accessibilité des sites web et des applications de la ville, afin de garantir que tous les citoyens, y compris ceux en situation de handicap, puissent accéder facilement et de manière autonome aux services numériques.

Pour atteindre cet objectif, Montreuil prévoit de mettre en place des objectifs annuels. Ces objectifs détailleront les mesures spécifiques à prendre chaque année pour avancer vers une accessibilité totale. Ils incluront des audits réguliers des sites web et des applications, des formations pour les développeurs et les administrateurs de sites, ainsi que des consultations avec des experts en accessibilité et des représentants des utilisateurs en situation de handicap. Ces actions permettront d'identifier les obstacles actuels à l'accessibilité et de proposer des solutions adaptées pour les surmonter.

Ce schéma pluriannuel d'accessibilité numérique représente un engagement fort de la part de Montreuil en faveur de l'inclusion numérique. En adoptant une approche planifiée et structurée, la ville démontre sa volonté de créer un environnement numérique plus équitable et accessible pour tous ses citoyens. À terme, cette initiative contribuera à réduire les inégalités numériques et à promouvoir une société plus inclusive et connectée.

- Mise en place, à terme, d'une comitologie et d'indicateurs de suivi

Une comitologie pour structurer la prise de décision et optimiser la communication entre les parties prenantes devra être mise en place. Des indicateurs de suivi seront également définis pour évaluer l'avancement et l'efficacité des actions mises en œuvre.

- Partenariats et Collaborations

Montreuil pourrait collaborer avec divers acteurs locaux, notamment les associations, pour promouvoir une utilisation responsable du numérique. Des projets pilotes innovants sont



également mis en place pour tester de nouvelles approches et améliorer continuellement la stratégie numérique responsable. Ces partenariats permettent de mutualiser les ressources et les compétences, renforçant ainsi l'impact des initiatives mises en œuvre.

Zoom : les clauses spécifiques dans les marchés publics pour assurer la conformité à la loi Reen.

Ces clauses pourraient, par exemple, prendre les formes suivantes :

- Clause de réparabilité :
 - Exigence : Les produits numériques achetés pourraient avoir un indice de réparabilité supérieur à 7/10.
 - Justification : Cette clause vise à encourager l'achat de produits plus durables et facilement réparables, réduisant ainsi les déchets électroniques.
- Clause de durabilité :
 - Exigence : Les équipements doivent être conçus pour une durée de vie minimale de 5 ans, avec des garanties de disponibilité des pièces détachées pendant cette période
 - Justification : Assurer la longévité des équipements et faciliter leur maintenance.
- Clause de réemploi et de recyclage
 - Exigence : Les fournisseurs doivent proposer des solutions de reprise et de recyclage des anciens équipements en fin de vie.
 - Justification : Promouvoir l'économie circulaire et réduire l'empreinte environnementale des équipements numériques.
- Clause d'efficacité énergétique
 - Exigence : Les produits doivent respecter des critères d'efficacité énergétique.
 - Justification : Réduire la consommation énergétique des équipements numériques et les coûts associés.
- Clause de conformité aux normes RGAA :
 - Exigence : Les solutions numériques proposées doivent être conformes aux normes RGAA pour garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.
 - Justification : Assurer l'inclusion numérique et l'accessibilité pour tous les usagers.





“

DEMOCRATIE, SOLIDARITES

”

DEMOCRATIE, SOLIDARITES



Page 59/82
Chaine d'intégrité du document : 64 1F CA 5D AF E4 8B CC 68 E6 91 57 23 65 49 C
Publié le : 19/02/2025
Par : Païrice BESSAC
Document certifié conforme à l'original
<https://publicat.fr/document/PLibic541213>

Santé

1/ Mutuelle communale

Montreuil, comme de nombreuses autres villes, est confrontée à un nombre important d'habitants contraints de renoncer aux soins. En 2018, après avoir sondé les habitants sur leurs besoins en matière d'accès aux soins et constaté qu'un tiers des foyers ne possédait pas de mutuelle, la Ville de Montreuil a décidé de développer une offre de mutuelle santé pour tous.

Montreuil est devenue la première ville de plus de 100 000 habitants à offrir à tous les habitants et salariés travaillant sur son territoire la possibilité de souscrire à une complémentaire santé à des conditions et tarifs préférentiels. Fin 2018, une convention de cinq ans a été signée entre la Ville, le Centre communal d'action sociale et une mutuelle. Depuis, 4 800 personnes ont bénéficié de cette mutuelle santé, malgré des hausses de tarifs répétées.

Face à l'inflation et aux difficultés sociales croissantes, Montreuil a lancé un appel à partenariat pour trouver une nouvelle mutuelle santé garantissant la stabilité des prix. À compter du 8 février 2024, une nouvelle mutuelle santé est disponible pour tous les Montreuillois et les personnes travaillant à Montreuil, sans conditions d'âge ni de ressources. Les nouveaux contrats de complémentaire santé ont des tarifs garantis pour deux ans, avec des évolutions tarifaires limitées à +5 % par an au-delà de 2026.

Ce partenariat vise à réduire les inégalités d'accès à une complémentaire santé et à permettre à tous de se soigner dans de bonnes conditions.

2/ Santé mentale

La crise du Covid provoque en France une dégradation importante de la santé mentale. Les troubles psychiques touchent aujourd'hui une personne sur cinq, et le taux de suicide est l'un des plus élevés d'Europe. Pour mieux accompagner les personnes touchées, la municipalité mobilise depuis de nombreuses années des acteurs médicaux et sociaux offrant conseils, soins, formations et soutien aux familles.

Depuis décembre 2023, des formations aux premiers secours en santé mentale (PSSM) sont assurées au 3e étage de la tour Altaïs, place Aimé-Césaire. Ce programme de deux jours vise à expliquer ce qu'est la santé mentale, à la déstigmatiser, et à montrer les gestes et attitudes à adopter face à une personne atteinte de troubles psychiques. Il s'adresse aux agents et aux associatifs.

Les troubles psychiques touchent aujourd'hui une personne sur cinq en France, où le taux de suicide est l'un des plus élevés d'Europe. Les dépenses remboursées au titre de la détresse psychique et des maladies psychiatriques (23 milliards d'euros par an) sont le premier poste de dépenses de l'Assurance maladie, devant les cancers et les maladies cardiovasculaires.



La crise du Covid provoque une dégradation importante de la santé mentale, notamment chez les plus jeunes. À Montreuil, la municipalité mobilise associations, médecins, élus et services pour mener des actions. Le dispositif « Un chez soi d'abord », soutenu par la municipalité depuis 2022, a pour mission de reloger et d'accompagner des personnes à la rue souffrant de troubles psychiques sévères. Le Conseil local de santé mentale (CLSM), créé en 2013, met en œuvre des actions communes pour améliorer la santé mentale des enfants et des adultes. Le centre de pédopsychiatrie de la Boissière, ouvert depuis juillet 2023, propose une offre de soins complète.

Solidarité

1/ Assurance habitation communale

Proposé en partenariat avec une mutuelle, un contrat d'assurance habitation communal permet dès 2024 aux Montreuillois et salariés de la Ville d'assurer leur logement dans les meilleures conditions. Ce contrat inclut une augmentation tarifaire annuelle bloquée à 4 % par an, au lieu de 10 % généralement. Cette nouvelle assurance, votée en conseil municipal le 24 septembre dernier, vise à améliorer le pouvoir d'achat des habitants et leur niveau de protection face aux aléas de la vie.

L'assurance habitation est obligatoire pour les locataires, y compris de logements meublés, et les copropriétaires. Certains locataires du parc social peuvent ne pas renouveler leur contrat d'assurance habitation après leur entrée dans le logement, ce qui engage leur responsabilité et constitue un motif possible de résiliation du bail. Ne pas être assuré fait courir le risque de devoir supporter des coûts insurmontables en cas de sinistre.

Pour une meilleure protection des Montreuillois, la Ville et le centre communal d'action sociale (CCAS) ont imaginé ce nouveau dispositif d'assurance multirisque habitation en partenariat avec une mutuelle. Cette mutuelle, créée en 1930, est indépendante et ne cherche pas les profits, ce qui lui permet d'offrir des garanties de protection élevées à des tarifs compétitifs et de défendre des valeurs d'assistance et de proximité.

Le contrat multirisque habitation comprend des garanties habituellement optionnelles, rendant cette assurance mathématiquement moins chère. La mutuelle prévoit également une option assurance mobilités à prix négocié, incluant une réduction pérenne de 10 % sur l'assurance automobile pour les Montreuillois et les salariés de la Ville, ainsi que la possibilité d'être couvert pour un vélo d'une valeur inférieure à 5 000 €.

La mutuelle met en avant de nombreux services pour ses sociétaires, tels que le conseil pour la vente d'un bien, la mise en relation avec un réseau d'artisans, la transmission annuelle de l'attestation au bailleur sur demande, et un service d'informations administratives et juridiques. Elle envisage également d'organiser à Montreuil quatre séminaires consacrés à la prévention des risques et sinistres habitation.



Culture de la paix

Près de 400 personnes se rassemblent le mercredi 10 janvier à la salle des fêtes de l'hôtel de ville pour assister à une grande conférence sur la paix, animée par Bertrand Badie, professeur de relations internationales. Cette première rencontre permet la création de groupes de réflexion qui proposeront tout au long de l'année des actions pour la paix.

Après l'intervention du professeur, les habitants sont invités à poser des questions et à s'inscrire dans des groupes de réflexion, divisés en trois catégories : jeunes, associatifs et citoyens volontaires. Des ateliers sont organisés au cours du premier semestre 2024 pour informer les participants sur la démarche engagée et pour proposer des sujets de débat

Zoom : le campus pour la paix

En 2023, le premier Campus de Montreuil, dédié à la transition écologique, réunit une soixantaine de jeunes de 18 à 25 ans. Cette année, à Chevillon, du 24 au 26 mai, 93 jeunes participent à un week-end d'ateliers et de débats sur le thème de la paix.



Le Campus de la Paix. Photo Noswil 2024

Au total, 93 jeunes, étudiants, apprentis ou salariés, âgés de 18 à 25 ans et venant de tous les quartiers de la ville, prennent part à cette initiative proposée par le maire et organisée par le service Jeunesse. Les objectifs sont de renforcer le pouvoir d'agir des jeunes, de soutenir leur capacité à prendre la parole, à défendre leurs convictions et à être libres.



Ce week-end de réflexion, qui entre dans le cadre du dispositif “Ensemble construisons la paix”, fait suite à la conférence du 10 janvier 2024 à Montreuil, inaugurant un séminaire citoyen chargé d’émettre des propositions sur la paix. Les jeunes participent à des ateliers de réflexion, des forums ouverts et des activités de cohésion comme le kayak et des balades.

La municipalité organise le 20 septembre la commémoration du 80e anniversaire de la Libération. La cérémonie commence à 17 h 45 avec un dépôt de gerbe à l’angle de la rue du 18-août-1944 et du boulevard Paul-Vaillant-Couturier. Le cortège, emmené par le maire, converge ensuite vers le parvis de l’hôtel de ville, où un hommage est rendu aux élus et aux employés communaux tombés au cours de la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu’à tous les acteurs de la libération de Montreuil. La musique de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et les enfants des centres de loisirs, qui déclament des mots sur le thème de la paix, participent à l’événement.

À partir de 19 h 30, à l’hôtel de ville, a lieu la restitution du grand séminaire citoyen «Ensemble, construisons la paix», lancé en début d’année. Les conclusions et propositions issues de ces neuf mois de travail sont rendues publiques en présence de diverses personnalités. Les discussions portent notamment sur le soutien des pays riches et industrialisés aux pays aux ressources limitées face au réchauffement climatique, l’accès aux médicaments et au droit à la santé pour tous, et le renfort de l’aide internationale à l’éducation, en particulier pour les filles.

Dans le cadre de la Journée internationale de la paix, célébrée le 21 septembre, les enfants des centres de loisirs ont participé à un cycle d’ateliers artistiques aux côtés d’une auteure-illustratrice montreuilloise. Leur travail est présenté le même jour lors d’une exposition visible sur le parvis.

Lutte contre les discriminations

Le maire de Montreuil et l’adjointe déléguée à la coopération décentralisée, aux populations migrantes et à la solidarité internationale, ont remis le jeudi 21 mars 2024, avec l’Organisation pour une Citoyenneté Universelle (OCU), deux passeports de citoyenneté universelle au président et au porte-parole du collectif des sans-papiers de Montreuil.

Pour Montreuil, ville accueillante et solidaire, cet acte symbolique et pédagogique vise à promouvoir l’accès aux droits et à engager des politiques publiques en faveur d’une citoyenneté plus inclusive et de politiques migratoires respectueuses de la dignité humaine. Montreuil salue ainsi l’engagement du Collectif des sans-papiers de Montreuil pour des droits accessibles et égaux pour tous et leur attachement à la liberté de circulation et d’installation.

Mobilisée contre la nouvelle loi « Immigration », Montreuil mène cette action symbolique le 21 mars, date proclamée “Journée internationale pour l’élimination de la discrimination raciale” par l’Assemblée générale des Nations Unies. En France, cette journée est



accompagnée d'une semaine nationale d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme du 18 au 24 mars.

Montreuil agit tout au long de l'année avec son Service intégration, égalité et populations migrantes. La ville affirme que chacun, avec ses différences, peut vivre une citoyenneté engagée et harmonieuse sous le signe de l'égalité, de l'accueil et de la bienveillance.

Cependant, Montreuil reconnaît que pour les nouveaux réfugiés et les descendants de l'immigration, la discrimination raciale est une réalité quotidienne. En raison du durcissement des lois « Immigration », des préjugés tenaces et des comportements xénophobes, trouver un logement, décrocher un emploi, créer une entreprise, accéder à ses droits et évoluer dans certains milieux restent des défis constants.

Montreuil, « Ville Monde », prend soin de chacun et affirme que chacun a sa place à Montreuil. La ville s'appuie sur une vie associative intense et une forte solidarité des Montreuilloises et Montreuillois. Montreuil manifeste son attachement à la fraternité, à la solidarité et au vivre-ensemble au-delà des frontières à travers de nombreuses initiatives tout au long de l'année.

La ville lutte contre les actes racistes, xénophobes et antisémites en associant tous les Montreuillois pour que chacun devienne acteur de ce combat. Ces actions s'organisent autour du programme "365 jours contre le racisme", visant à déconstruire les préjugés et à imaginer un avenir commun en rappelant les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Zoom : atelier pour les agents

Le service Intégration égalité et populations migrantes invite à questionner nos certitudes à travers des situations concrètes. L'atelier Préjugés, Stéréotypes et Représentations propose au public de participer à l'analyse de diverses situations pour bousculer nos repères et questionner nos certitudes.

Les sociétés du XXI^e siècle, conscientes de la diversité culturelle, se posent la question du rapport à l'altérité et à la tolérance. Face à l'arrivée de migrants et de réfugiés en Europe, les opinions publiques oscillent entre sollicitude et méfiance, nourries par des préjugés complexes présents dans les discussions quotidiennes, la vie professionnelle, les relations familiales, les médias et les réseaux sociaux. Ces préjugés jouent un rôle important dans le rejet de l'« Autre ».

L'atelier se déroule en trois temps :

1. Définition des notions de stéréotype, préjugé et représentation, avec des perspectives historiques et sociologiques.



2. Proposition de quiz pour engager et libérer la parole des participants, suivie de l'analyse des réponses à l'aide de divers documents (archives, presse, vidéos, objets de collection).
3. Échange et accompagnement pour une prise de conscience sur la permanence des stéréotypes, la création de leviers de prise de conscience et la nécessité d'engager des actions de déconstruction des préjugés entraînant des situations de racisme et/ou de discrimination, à titre individuel ou collectif.

L'atelier a eu lieu le jeudi 13 juin 2024 à la Salle Franklin, 60 rue Franklin.

Zoom : affichage contre les guet-apens sur les applis de rencontre

À la suite d'agressions homophobes à Montreuil, notamment au parc des Guilands, la municipalité lance une campagne de prévention. Cette initiative vise à alerter sur les dangers potentiels des applications de rencontres, à mettre en lumière le phénomène pour le faire reculer et à inciter les victimes à porter plainte. Des affiches et des cartes postales sont diffusées dans les lieux culturels, les bars, commerces et restaurants, les équipements municipaux recevant du public, les centres municipaux de santé et les antennes jeunesse. Elles insistent sur les réflexes à avoir pour se protéger lors de l'utilisation de ces applications et indiquent les numéros d'urgence à appeler en cas d'agression.

La campagne aborde également la lutte contre l'homophobie de manière globale, grâce à l'éducation populaire, en partenariat avec les écoles et les centres sociaux, pour expliquer comment les préjugés mènent aux violences et aux discriminations.

Logement

Zoom : ZAC Boissière Acacia

Le samedi 8 juin, le maire de Montreuil, le premier adjoint délégué à l'urbanisme et les représentants de l'aménageur inaugurent l'îlot G de la ZAC Boissière – Acacia. Situé entre la rue de l'Acacia, la rue de Rosny et le boulevard de la Boissière, cet ensemble de bâtiments totalise 305 logements (dont 79 intermédiaires et 100 sociaux) et quatre locaux commerciaux. Deux de ces locaux ont déjà trouvé preneurs pour un atelier-galerie et une boutique de vélos. L'îlot G est traversé par une voie piétonne nommée Lucie Wynen, en hommage à la première femme élue à Montreuil en avril 1945.

Zoom : Morillon

Dans le cadre des prochains travaux de réhabilitation des immeubles d'habitation Montreau A2 et Extension 1, Est Ensemble Habitat a organisé deux réunions d'information à l'attention des habitants du quartier Le Morillon. L'objectif est de présenter le projet de réhabilitation ainsi que le planning des travaux. Les réunions se sont tenues les lundi 12 et mercredi 14 mars 2024 à l'école Romain-Rolland, 56, rue des Blancs-Vilains.

Sport et culture

Zoom : la carte de bibliothèque au CP

Les 1 500 écoliers de CP de Montreuil reçoivent mi-septembre une carte de bibliothèque à leur nom, avec pour objectif d'élargir la fréquentation des bibliothèques aux milieux populaires. Ce message est envoyé aux écoliers de Montreuil et de six autres villes du territoire d'Est Ensemble. Chaque enfant reçoit un courrier nominatif du maire de Montreuil, comprenant une carte colorée dessinée par une illustratrice locale, et une invitation à venir s'inscrire lors d'un moment festif.

L'objectif de ce cadeau de rentrée est de rappeler aux habitants, notamment des milieux populaires, que les bibliothèques publiques leur appartiennent et qu'il s'y passe de nombreuses activités. Les enfants ont accès à un fonds riche de plus de 80 000 documents, et peuvent participer à diverses activités organisées tout au long de l'année, telles que des jeux de société, du coloriage, et des ateliers artistiques

1/ Chemins de la glisse

Skatepark

Depuis son ouverture au public le 16 mai, le skatepark du complexe des Grands-Pêchers ne désemplit pas. Ce skatepark, situé sur le plateau sportif des Grands-Pêchers, est accessible via un passage entre les complexes Le Five et Arthur-Ashe. Il attire petits et grands, débutants et confirmés, pratiquants de skate, de trottinette freestyle et de BMX.

Le skatepark Sylvie-Vallet est un des éléments emblématiques du dispositif municipal « Les Chemins de la glisse », qui prévoit l'installation d'équipements dédiés aux sports de glisse dans l'espace public. Ce dispositif inclut également une pumptrack au parc Montreau et une piste dédiée au roller derby au gymnase Daniel-Renoult. Le dernier volet du projet, visible dès la rentrée, porte sur les interconnexions entre les différents sites, avec la pose d'une signalétique spécifique et d'un mobilier urbain adapté. Le skatepark a été inauguré le samedi 15 juin.

Pumptrack

La pumptrack située dans le parc Montreau a connu des travaux d'embellissement du 29 janvier au 9 février. Le service Aménagement et mobilités durables a planté des massifs et 16 arbres (4 robiniers, 6 chênes, 3 cornouillers, 3 parroties de Perse) dans les anneaux et autour de l'équipement. Une partie du terrain, qui compte près de 9 000 m², a été transformée en prairie fleurie par le service Nature et jardins en ville.



Le Pumptrack du Parc Montreau. Photo Vincent Guionet 2024

2/ Une année olympique

Montreuil n'accueille aucune épreuve des Jeux olympiques et paralympiques, mais organise plusieurs actions en lien avec cet événement. Dès l'hiver 2024, la ville vibre au rythme des JOP de Paris. Les festivités débutent le 14 février avec le «Défi boxe», ouvert à tous les publics et en partenariat avec divers clubs et la Fédération française de boxe. En mars, un tournoi de foot féminin et un débat ont lieu dans le cadre de la semaine de l'égalité femmes/hommes. La ville crée un logo et un slogan spécifiques pour les Jeux, qui sont utilisés pour d'autres événements. Un village handisport est installé lors de la Foulée montreuilloise le 28 avril. Une fan zone, le Club 2024, est mise en place sur la place Jean-Jaurès pendant les épreuves paralympiques du 28 août au 8 septembre. Le point culminant est le passage de la flamme olympique à Montreuil le 25 juillet, un jour avant le début officiel des Jeux. La municipalité a invité les habitants à encourager les relayeurs.

Le musée d'histoire montreuillois, situé dans le pavillon du parc Montreau, inaugure le 18 mai l'exposition "Sport en banlieue parisienne". Cette exposition présente l'histoire des pratiques sportives à travers une centaine de photos, affiches, cartes postales, tableaux et accessoires. Elle couvre diverses disciplines comme le football, le cyclisme, la natation, l'hippisme et le rugby, en mettant l'accent sur le développement du sport au XXe siècle. Des clubs franciliens prêtent des objets tels que coupes, maillots et équipements sportifs. L'exposition inclut également des témoignages de sportifs et de chercheurs, ainsi que des œuvres contemporaines interactives.

Zoom : terrain de sport non genré Galilée

Après le nivelage du sol, une fresque multicolore finalise la réfection du terrain de proximité Galilée. Des couleurs vives et des motifs variés, tels que des cœurs, des fleurs, des étoiles, ainsi que les mots « love » et « hope », décorent désormais ce terrain de basket. Ce design actif, réalisé par la street artiste franco-américaine Amy Jones et trois autres artistes, vise à encourager le sport féminin. Les travaux, d'un budget de 17 000 €, ont été réalisés en cinq jours. Le terrain Galilée, situé sur le parcours de la flamme olympique à Montreuil le 25 juillet, accueille ce jour-là un tournoi de basket et diverses animations.

Information, débat public, démocratie locale

Budget participatif

La Ludothé, une ludothèque de rue située place « du Scribe », réunit toutes les générations pour jouer, se rencontrer et échanger. Inaugurée le 25 avril, elle est le fruit du budget participatif et des associations locales. Le container jaune sur la place contient des jouets, livres et jeux de société accessibles à tous. Des activités comme la découverte d'instruments de musique, des contes en musique et des sculptures en ballons sont proposées. La Ludothé fonctionne grâce à ses bénévoles et accueille les habitants les mercredis après-midi, jeudis en fin de journée et certains dimanches jusqu'au 7 juillet.



Centres sociaux

Zoom : le centre social Esperanto

Le centre social Esperanto a mené en 2024 de nombreuses actions en faveur du développement durable. Des ateliers de cuisine durable et éthique aux stages de vélo en passant par la création d'un espace jardin, le centre a su toucher un large public et sensibiliser à des enjeux environnementaux variés. La formation "ambassadeur du climat" a été un véritable catalyseur, donnant naissance à des projets innovants comme l'escape game sur la fast fashion ou la disco soupe. Ces initiatives témoignent d'une volonté de rendre le développement durable accessible à tous, en proposant des activités ludiques et participatives. L'arrêt de la vaisselle à usage unique, la promotion des transports en commun et la création d'un espace jardin voit aussi dans le sens d'une réduction de son empreinte écologique. Ces initiatives ont non seulement permis de sensibiliser les usagers aux enjeux environnementaux mais ont également favorisé l'adoption de comportements plus responsables au quotidien. La mise en œuvre de ces projets a été confrontée à certains défis.

Zoom : le centre social du Grand Air

Le centre social Grand Air a mis en place en 2024 un projet ambitieux intitulé "De la Terre à l'assiette", sensibilisant les jeunes et les habitants à l'alimentation durable. À travers la création d'un potager, des ateliers de cuisine et des sorties à vélo, le centre a encouragé l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement. Ce projet, mené en partenariat avec l'association Culture(s) en herbe(s), a permis de créer un lien fort entre les générations et de favoriser le développement d'une alimentation locale et de saison.

Outre ce projet phare, le centre social Grand Air a développé en 2024 une offre riche et variée en matière de développement durable. Des ateliers de cuisine aux sorties à vélo en passant par la participation au festival des murs à Pêches, le centre a su toucher un large public et sensibiliser à des enjeux environnementaux variés. La limitation de l'utilisation de la vaisselle jetable et la promotion des transports en commun témoignent de la volonté du centre de réduire son empreinte écologique et d'inciter les habitants à adopter des comportements plus responsables.



Envoyé en préfecture le 19/02/2025

Reçu en préfecture le 19/02/2025

Publié le 19/02/2025

ID : 093-219300480-20250212-DEL20250212_2-DE



Page 70/82



Chaîne d'intégrité du document : 64 1F CA 5D AF E4 8B CC 68 E6 91 57 23 65 49 CF
Publié le : 19/02/2025
Par : Païrice BESSAC
Document certifié conforme à l'original
<https://publicat.fr/document/Public541213>



“

ECONOMIE RESILIENTE, CIRCULAIRE ET SOLIDAIRE

”

ECONOMIE RESILIENTE, CIRCULAIRE ET SOLIDAIRE



Économie sociale et solidaire

Un engagement pour l'ESS

Montreuil s'engage activement dans l'économie circulaire à travers plusieurs initiatives clés.

Ressourceries et recycleries : Montreuil soutient des structures locales qui collectent, réparent et revendent des objets usagés, réduisant ainsi les déchets et prolongeant la durée de vie des produits.

Compostage collectif : La ville a mis en place plus de 50 points de compostage collectif, permettant aux habitants de transformer leurs déchets organiques en compost utilisable pour les jardins urbains.

Ateliers de réparation : Des ateliers sont organisés régulièrement pour apprendre aux citoyens à réparer leurs objets, qu'il s'agisse d'appareils électroniques, de vêtements ou de meubles.

Économie de partage : Montreuil encourage les initiatives de partage, comme les bibliothèques d'outils et les plateformes de prêt entre voisins, pour réduire la consommation de nouveaux produits.

Construction durable : La ville intègre des pratiques de construction durable dans ses projets immobiliers, en utilisant des matériaux recyclés et en favorisant la réutilisation des ressources.

Sensibilisation et éducation : Des programmes éducatifs et des campagnes de sensibilisation sont menés pour informer les citoyens sur les avantages de l'économie circulaire et les inciter à adopter des pratiques durables.

Partenariats avec des entreprises locales : Montreuil collabore avec des entreprises locales pour développer des solutions innovantes en matière de recyclage et de réutilisation des matériaux.

Ces initiatives montrent l'engagement de Montreuil à promouvoir une économie circulaire et à réduire son impact environnemental, tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants. Comparée à d'autres grandes villes françaises, Montreuil se distingue par son approche intégrée et ses efforts constants pour impliquer la communauté locale dans ses projets de développement durable.



Tempo 2024 : un projet montreuillois labellisé

Riche de l'expérience de nombreux projets labellisés TempO' depuis 2015, dispositif permettant d'accompagner le développement de projets innovants et riches de sens pour le territoire et ses habitant-es, Est Ensemble a lancé la 11ème édition de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) TempO' au printemps 2024. Dans cette lignée, le soutien à six nouveaux projets d'occupations temporaires, sur les villes de Bondy, Bobigny, Noisy-le-Sec et Montreuil, vient d'être approuvé lors du Conseil de Territoire du 24 septembre 2024.

Le dispositif est porté par la réflexion suivante : le temps de la transformation de la ville est un temps long. Quand des terrains, espaces ou immeubles se trouvent libérés, plusieurs années sont souvent nécessaires pour imaginer, financer et construire les projets qui vont succéder aux usages antérieurs. Les occupations temporaires permettent ainsi de ne pas laisser des lieux à l'abandon, et de procurer aux riverains et aux visiteurs un espace de rencontres, de découvertes et d'échanges sur le devenir du quartier.

Le projet de la Maison Pop mobile, lauréat 2024, est porté par la Maison Populaire. Où ? En frange des Murs à Pêches, au 105 rue Pierre de Montreuil, à Montreuil

En amont de la relocalisation future de ses activités sur l'ancienne usine EIF, la Maison Populaire pose un premier pied dans le quartier Bel Air-Grands Pêchers, et ouvre une antenne pour adresser ses activités de médiation et pratique culturelle aux habitantes et habitants de l'Est montreuillois. L'association accueillera en résidence de jeunes artistes et commissaires d'exposition, qui proposeront des ateliers artistiques à destination des habitants, et travailleront à la diffusion locale de leurs œuvres. La Maison Pop' proposera un espace convivial, au sein de cet atelier avec jardin, situé sur des parcelles en attente de l'arrivée du futur tramway T1.

3/ Fonds social et environnemental

Lancé en 2020, le « Fonds à impact social et environnemental » est un dispositif de soutien aux acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il vise à d'appuyer le développement de modèles économiques vertueux et la création d'emploi dans les secteurs de la transition écologique et sociale. En 2024, 18 lauréats bénéficient du soutien d'Est Ensemble dont 8 sur plusieurs années.

Voici les lauréats 2024 du FSE :

Les Chaudronneries est un espace de résidence longue (de 1 à 6 ans) situé à Montreuil pour les porteurs de projet du territoire qui souhaitent développer des projets inscrits dans l'ESS, engagés sur les sujets des transitions sociales et écologiques. Grâce à une tarification



solidaire, la structure peut accueillir en résidence des personnes en grande précarité. Les chaudronneries est un lieu de soutien, d'accompagnement, de consolidation mais aussi d'expérimentations, pour de nombreux secteurs clés sur le territoire

La Collecterie est une ressourcerie montreuilloise créée en 2012 qui collecte les objets destinés à être jetés, les trie, les répare, les transforme pour leur donner une nouvelle vie et les relancer dans le cycle de la consommation éthique et solidaire. Elle développe également un projet éducatif au moyen d'actions continues de formation, d'accompagnement professionnel, de transmission de savoirs théoriques et pratiques dans une perspective d'insertion sociale et professionnelle

Neptune est une association implantée à Montreuil, fondée en 1994. Elle est l'une des plus importantes structures d'insertion par l'activité économique (IAE) du département de la Seine Saint-Denis. Dans le cadre de sa mission d'insertion, Neptune propose aux personnes accueillies un accompagnement social et professionnel individuel. Les activités de Neptune sont centrées sur la récupération, le tri, la valorisation, la revente d'objets dans ses trois ressourceries localisées à Montreuil. L'association assure également la collecte de denrées alimentaires qui permet de fournir à nos salariés un repas quotidien le midi, ainsi que de l'aide alimentaire pour eux et leurs familles.

On Sème tous : l'association anime et gère une surface à planter mise à la disposition de l'association par la Ville de Montreuil. Elle organise des activités pédagogiques, artistiques et culturelles en rapport avec les activités du jardin partagé

Insertion

Le jeudi 23 mai 2024, sept structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) se réunissent au centre social Lounès Matoub pour rencontrer les demandeurs d'emploi. Organisé par Est Ensemble avec le soutien de la ville de Montreuil, ce forum permet de mettre en relation ces recruteurs avec 121 candidats en une matinée.

Les publics éloignés de l'emploi connaissent peu les opportunités offertes par les acteurs de l'IAE, qui ont des besoins constants en recrutement dans des secteurs variés tels que la restauration, la vente, la logistique, le transport, l'entretien des espaces verts et la manutention.

Les centres sociaux sont des lieux propices pour accueillir ce type d'événements, favorisant la mise en relation des habitants en recherche d'emploi avec des recruteurs locaux.

Lors de ce forum, plusieurs postes sont à pourvoir dans le secteur de la restauration. La structure Té Traiteur recherche divers profils : chauffeur livreur, aide pâtissier, serveur, vendeur en commerce équitable, etc. Les candidats intéressés par le métier d'aide-cuisinier peuvent également postuler à la passerelle emploi-entreprise, portée par Les Relais Solidaires



et le Département de la Seine-Saint-Denis, permettant de suivre une formation de 6 à 8 semaines débouchant sur des CDD d'un an.

Les autres secteurs sont représentés par les structures Neptune, Ladamifa, Croix Rouge Insertion Logicité, la Régie de Quartiers de Montreuil et Soun by Fastroad.

L'équipe des clauses sociales d'Est Ensemble et l'organisme We Are All Builders participent également à ce forum pour proposer des formations et des offres d'emploi dans des sociétés du BTP sur le stand « les chantiers du territoire recrutent ».

Enfin, les professionnels de l'accompagnement (France Travail, Mission Locale, Agence Locale d'Insertion, GRDR, Aurore et le PLIE - Ensemble Pour l'Emploi) sont présents pour orienter, informer et conseiller les candidats venus déposer leur CV.

Au total, 121 personnes, dont 50% de Montreuillois et 40% de femmes, sont accueillies et peuvent postuler aux 24 métiers proposés par les recruteurs de l'IAE. Sur les 200 CV déposés, 117 sont retenus par les recruteurs.

Autres engagements pour une économie durable

1/ Publicité

Le Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) de Est Ensemble a été approuvé le 25 juin 2024. Il s'agit de règlementer les publicités, pré-enseignes et enseignes sur le territoire. Il entre en vigueur dans toutes les communes le 3 septembre 2024.

Le règlement local de publicité est un document qui établit des règles pour encadrer les dispositifs d'affichage extérieur sur le territoire : il définit les possibilités d'installation et les formats des supports en fonction de leur emplacement, sans intervenir sur le contenu affiché. Bien que des dispositions nationales existent pour protéger le paysage et le cadre de vie, le règlement local adapte ces règles aux spécificités d'Est Ensemble. Le RLPi approuvé traduit l'ambition forte de la collectivité de se doter d'un outil d'amélioration du cadre de vie, complémentaire du Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé en 2020. Son élaboration a débuté en février 2020. Il a été réalisé en étroite collaboration avec les communes et en concertation avec les services de l'Etat, les associations, les professionnels et tous les habitants qui se sont mobilisés. Le RLPi traduit une ambition forte : assurer un niveau de protection semblable pour tous les habitants du territoire, et renforcer l'identité territoriale. Il s'agit aussi de concilier affichage publicitaire et protection du cadre de vie.

2/ Migrants et entreprise

À l'occasion de la Journée internationale des réfugiés en juillet 2024, Montreuil a célébré le 5ème anniversaire des Incubateurs THSN pour entrepreneurs réfugiés. Cet événement,



organisé à la mairie de Montreuil, a mis en lumière les réalisations des cinq dernières promotions.

Les Incubateurs THSN, actifs depuis 5 ans à Saint-Denis et Montreuil, accompagnent les réfugiés dans leur parcours entrepreneurial. Le programme THSN, d'une durée de 9 mois, combine accompagnement personnalisé et collectif, et est gratuit pour les bénéficiaires de la protection internationale.

La soirée a été marquée par des interventions de personnalités autour de l'adjointe au maire de Montreuil, et Elise Ginioux de Generali. Des témoignages d'entrepreneurs exilés ont également été partagés, illustrant les défis et succès de leur parcours. Une table ronde a permis de recueillir les retours d'expérience des participants au programme.

L'événement a aussi présenté divers projets d'entrepreneurs, avec des stands exposant des œuvres et produits variés.



Les 5 ans de l'incubateur la Ruche. Photo Juliette De Sierra 2024

3/ Alimentation

La municipalité a retenu la solution de la cantine publique le 2 janvier 2024, après plusieurs réunions de concertation avec les parents d'élèves. Désormais, les écoles et accueils de loisirs sont alimentés par le syndicat intercommunal Tables communes, service public de restauration scolaire. Les repas sont préparés à la cuisine centrale d'Ivry-sur-Seine. La Ville de Montreuil a choisi une gestion publique pour ses 54 écoles, adhérant au syndicat

intercommunal de restauration publique, qui regroupe 15 villes de la région parisienne. Le syndicat, présidé par le maire d'Ivry-sur-Seine, Philippe Bouyssou, et dirigé par Frédéric Souchet, investit dans du matériel de pointe et la formation continue des cuisiniers, tout en s'engageant dans l'alimentation durable. Tables communes dépasse les exigences de la loi Egalim en matière de produits bio et de proximité. La Ville de Montreuil prévoit également la construction d'une nouvelle cuisine centrale.



Cuisine centrale du SIRESCO à Ivry sur Seine. Crédit photo Hugo Lebrun 2024

2024 a aussi été l'année de l'expérimentation Vital'im sur le territoire de Montreuil. Menée en coopération avec le Département de Seine-Saint-Denis et Action Contre la Faim, il s'agit d'une expérience de transfert monétaire sur la base de critères sociaux. Cela s'accompagne d'ateliers orientés vers la nutrition et d'une bonification monétaire pour l'achat de produits durables. Plus de 350 personnes ont bénéficié du dispositif, et des associations montreuilloises intégrées dans le programme continueront leurs ateliers en 2025.

Zoom : Le CLAM

Montreuil a franchi une nouvelle étape dans sa transition alimentaire en 2024 avec la création du Conseil Local de l'Alimentation (CLAM). Ce dispositif participatif, réunissant une cinquantaine d'acteurs locaux variés (élus, administratifs, associatifs, économiques), vise à co-construire une politique alimentaire plus durable et plus équitable. Le CLAM a pour mission de favoriser les échanges, de développer des projets innovants et de renforcer les liens entre

les différents acteurs du territoire. Lors de sa première séance, les membres du CLAM ont travaillé sur les 3 axes de la stratégie territoriale, à savoir : “Justice sociale et démocratie alimentaire”, “Améliorer la santé et le bien-être par l’alimentation” et “Aller vers un système alimentaire résilient et protecteur de l’environnement”. Le CLAM constitue ainsi un véritable moteur pour la mise en œuvre de la Stratégie Alimentaire Territoriale de Montreuil et s'inscrit pleinement dans la dynamique de transition alimentaire de la ville.

Rénovation du marché Paul Signac

Le marché Signac a fait l'objet d'une rénovation complète en 2024, visant à créer un espace à la fois fonctionnel et convivial. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des habitants. En privilégiant des matériaux durables, la désimperméabilisation des sols et la plantation d'arbres, ce projet a transformé cet espace après plusieurs années de travaux dans le secteur Paul Signac/Aristide Briand. La conception ondulée du marché, inspirée par une vague, crée une ambiance chaleureuse et invite à la détente en lien avec le square Marcel Cachin. La présence de foodtrucks, les espaces de pause et la végétalisation abondante favorisent les échanges et les rencontres entre les habitants.

Égalité hommes-femmes

1/ Index d'égalité professionnelle

Index Égalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes pour la Ville de Montreuil - Année 2023

Cadre juridique : La loi n° 2023-623 du 19 juillet 2023 impose aux employeurs publics de publier des indicateurs sur les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Deux décrets d'application (n° 2024-801 et n° 2024-802 du 13 juillet 2024) précisent les modalités de calcul, de diffusion et les sanctions en cas de non-respect.

Les collectivités doivent obtenir un score d'au moins 75 points, selon le décret n° 2023-1137 du 5 décembre 2023. En cas de non-atteinte, des objectifs de progression doivent être fixés et publiés, avec une pénalité financière prévue si la cible n'est pas atteinte d'ici trois ans.

La Ville de Montreuil atteint un score de 79 points, dépassant la cible de 75 points. Cet index est calculé à partir des données du Rapport Social Unique 2023, présenté au Comité Social Territorial le 25 novembre 2023. L'indicateur relatif à l'écart de taux de promotion doit cependant faire l'objet d'une attention particulière compte tenu de la faiblesse de ce score.

Indicateurs de l'index :

- Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les fonctionnaires (46/50).



- Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les agents contractuels (15/15).
- Écarts de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (11/25).
- Nombre d'agents du sexe sous-représenté parmi les dix agents ayant perçu les plus hautes rémunérations (7/10).

Le nouveau plan d'action 2024-2026 est présenté au Comité Social Territorial le 25 novembre 2024 et au Conseil Municipal le 12 février 2025.

Zoom : le guide de la parentalité pour les agents

À l'occasion de la Journée internationale des parents le 1er juin, la Ville de Montreuil publie un guide de la parentalité destiné aux agents de la Ville et du CCAS, parents ou futurs parents. Ce guide, élaboré sur une année, offre des informations pratiques et promeut une culture égalitaire de la parentalité. Il aborde divers sujets tels que la diversité des modèles familiaux, les stéréotypes de genre, la place des pères et la prise en compte des enfants en situation de handicap. Le guide inclut des sections sur la vie professionnelle et l'égalité femmes-hommes, devenir parent, accueillir l'enfant, reprendre le travail, ainsi qu'une synthèse des droits et démarches. Un guide complémentaire pour les parents d'enfants de 0 à 3 ans est également disponible.

Page 79/82



Chaîne d'intégrité du document : 64 1F CA 5D AF E4 8B CC 68 E6 91 57 23 65 49 C7
Publié le : 19/02/2025
Par : Païrice BESSAC
Document certifié conforme à l'original
<https://publicat.fr/document/Public541213>







Ville de Montreuil

Rapport développement durable

Édition 2024

Conseil municipal du 12 février 2025



Page 82/82
Chaîne d'intégrité du document : 64 1F CA 5D AF E4 8B CC 68 E6 91 57 23 65 49 C7
Publié le : 19/02/2025
Par : Païrice BESSAC
Document certifié conforme à l'original
<https://publicat.fr/document/Public/541213>

